

MARYLINE RENAUD

Entretien avec
PIERRE ROPIQUET

Préface de Jean-Marie Pouplain
Correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS)

HISTOIRE D'UN DEPORTE



Editions

« Qui répondrait en ce monde à la terrible

obstination du crime, si ce n'est

l'obstination du témoignage ? »

Albert CAMUS.
(1913-1960)

Il y a dans la vie des hommes, des temps et des jours dont la résonance n'en finit plus de retentir comme un appel, parfois désespéré mais toujours nécessaire.

Il y a des expériences, soudaines et terrifiantes, que jamais la mémoire des hommes ne pourra oublier. L'empreinte du malheur en des lieux de terreur, le souvenir de l'abjection, érigée en système pour réduire l'humanité à une bestialité de laquelle toute âme serait absente, se sont transformés en une blessure encore ouverte pour ceux qui ont vécu ces temps d'horreur et qu'un destin favorable a fait revenir.

Il y a pour les survivants l'impuissance à faire connaître, dans son incommunicable vérité, ce qu'a pu être leur existence, leur survie, dans ce monde où l'homme devait disparaître en un magma douloureux et sanglant.

Cependant, malgré cette impossibilité de transmettre la réalité, de dire et faire sentir ce que pouvaient être ces instants de vie gagnés sur une mort toujours présente, il demeure pour les survivants une obligation morale et civique, un devoir de fidélité envers ceux qui ne sont pas revenus, de tenter d'expliquer ce que fut cet univers diabolique afin d'alerter les consciences.

L'expérience et le cheminement de Pierre Ropiquet sont devenus la source et la raison d'un engagement voué à témoigner. Le « Devoir de Mémoire » n'est pas seulement celui de se raconter soi-même. Il est uniquement et surtout la seule manière de ne pas encore faire totalement mourir

ceux dont les corps et les esprits ont disparu dans l'ignominie de la déportation.

Ce devoir de dire correspond à la mission des témoins, de ceux qui dans leur chair et dans leur tête ont approché le mal indicible, ont vu les regards s'éteindre et les corps se décomposer peu à peu pour ne plus être que l'ombre imperceptible d'un homme. Il y a donc la nécessité absolue d'expliquer que tous ne sont pas morts sans que leur mémoire demeure.

Et le service de cette Mémoire devient ainsi un enseignement, la voix qui proclame que si de telles abominations ont pu se produire, il faut constamment se méfier de leurs possibles, et malheureusement probables, résurgences.

Savoir entendre, au-delà du temps et par la bouche des survivants, que l'homme peut toujours être un loup pour son frère, que l'autre, étranger ou différent, a le même droit d'être et de vivre que tous ceux qui existent.

Il y a ainsi une grande leçon à déchiffrer dans le témoignage de Pierre Ropiquet. Une grande leçon pour que ceux qui liront ces lignes, surtout les jeunes, garçons et filles, que l'existence s'apprête à saisir dans son rythme et son matérialisme effréné, se souviennent que la Vie de l'Homme est un droit que nulle idéologie ne peut détruire.

C'est un message qui doit être entendu par-delà le temps, après que l'ère des témoins se sera éteinte, afin que seuls demeurent le Droit et le Respect de l'Homme.

J.M. POUPLAIN

Correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS)

LE MOT DU DIRECTEUR

C'est en 1994 que Monsieur Ropiquet vint pour la première fois au collège Saint Hilaire rencontrer des élèves d'une classe de troisième. J'étais alors professeur principal de cette classe à laquelle Maryline Renaud enseignait l'histoire et la géographie. A l'issue de cette rencontre, j'ai vu des adolescents silencieux, bouleversés, hébétés. Inutile de les questionner sur les causes de leur trouble, les mots ne sortaient pas. Ils venaient en deux heures d'appréhender l'horreur à laquelle peut mener une idée aussi inique que le nazisme.

Mieux que le plus brillant exposé du professeur, mieux que le meilleur des films, cette rencontre avait agi comme un flash de lumière laissant ses stigmates sur la rétine.

Les instances supérieures de l'Etat et notamment celle de l'Education Nationale invitent notre société au devoir de Mémoire. En venant au collège raconter son histoire, Monsieur Ropiquet venait d'imprimer dans la mémoire de ces jeunes les éléments nécessaires et suffisants pour que soient définitivement suspectes à leurs yeux les idées de fascisme, de nationalisme, de racisme.

Lorsque plus tard j'ai été responsable de l'établissement scolaire, j'ai évidemment encouragé Maryline Renaud à poursuivre le travail entrepris avec Monsieur Ropiquet.

Ainsi, tous les ans, les élèves des classes de troisième participaient à un échange qui expliquait bien plus qu'une page d'histoire mais qui permettait à ces jeunes gens de se construire, de porter une réflexion d'adulte sur le sens de la vie. Evidemment on touchait ici à l'émotionnel, mais toucher au rationnel sur de tels sujets suffit-il ?

Aujourd'hui Monsieur Ropiquet a accepté de laisser une trace écrite de son histoire pour les générations futures en livrant son récit à la sagacité et à la plume de Maryline Renaud, qu'ils en soient tous les deux remerciés.

Jacky AUBINEAU

Le Directeur du collège St Hilaire.

LE MOT DE L'AUTEUR

Le dictionnaire donne 2 définitions du mot déportation qui apparaît vers 1400 :

- peine consistant en un exil dans un lieu bien déterminé.
- depuis 1942, internement dans un camp de concentration situé à l'étranger.

Si la première définition de ce mot indique un phénomène ancien, la seconde indique qu'il a changé de nature depuis 1942 avec l'apparition des camps nazis.

En effet, la déportation, pendant la seconde guerre mondiale, était bien davantage que le transport de personnes en terre étrangère, c'était aussi la lente élimination des uns par le travail, l'extermination des autres par les chambres à gaz. La déportation représente une rupture, un tournant de notre histoire. Pour tous ceux qui l'ont vécue, il est impossible d'imaginer une expérience aussi terrible.

A l'heure où l'on reparle beaucoup de ces années noires, à l'heure où la mémoire doit rester vivante pour une prise de conscience des nouvelles générations, je voudrais être le relais entre ceux que l'on appelle les évadés de l'horreur et ceux qui se construisent pour une vie.

Ecrire « Histoire d'un déporté » me permet d'être ce relais entre d'une part, Pierre Ropiquet, déporté, et d'autre part, mes élèves, ces nouvelles générations qui s'interrogent.

Car « Histoire d'un déporté » n'est autre que l'histoire vécue de Pierre Ropiquet qui, depuis 1994, témoigne chaque année auprès de mes élèves de troisième du collège Saint Hilaire à Niort.

Ce témoignage entre dans le cadre de leur programme d'histoire, mais aussi dans celui de la préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, concours auquel le collège prépare chaque année un certain nombre d'élèves volontaires. Il faut ajouter que son fils, Bernard Ropiquet a fait sa scolarité au collège ainsi que deux de ses petites-filles, Aurélie Troubat et Axelle Fontaine, et qu'il m'avait été présenté par le Père Noirault, en ce temps là directeur du collège Saint Hilaire.

A travers ce récit autobiographique, je suis heureuse de participer à ce devoir de Mémoire auquel j'associe tout particulièrement M. Jacky Aubineau, actuel directeur du collège, qui m'a toujours soutenu et encouragé dans cette démarche de témoignage auprès des élèves.

Je remercie également M. Pierre Ropiquet qui a passé avec moi de longues heures à se pencher, une fois de plus, sur son effroyable passé, et dont le principal souci a toujours été de restituer son histoire dans sa plus grande véracité.

Pour terminer, j'ajoute qu'en aucun cas cet ouvrage n'a la prétention d'incarner à lui seul toute l'histoire de la déportation, mais après consultation, le lecteur peut facilement se faire une idée de ce qu'à pu être la vie d'un déporté. Il a également acquis les bases nécessaires à une étude plus poussée s'il le désire.

A Pierre-Alexis, Paul-Emmanuel,
Marc-Aurélien et Jean-Donatien, mes enfants.

A Mathilde, Antoine et Laurine
leurs cousin et cousines.

A leurs copains et copines.

A mes élèves.

Pour que tous soient un maillon
de la grande chaîne de la Mémoire.

L'ARRESTATION

Monsieur Ropiquet, vous êtes né le 28 avril 1924 à la Mothe Saint Héray, dans les Deux-Sèvres, où vous vivez jusqu'à l'âge de 7 ans auprès de vos parents et de vos deux frères. Vous habitez ensuite Niort. Vous connaissez une enfance heureuse mais hélas, les choses changent lorsque la guerre éclate.

En 1939, vous poursuivez vos études à l'E.P.S. (Ecole Primaire Supérieure, l'actuel collège Fontanes). Vous êtes admis en seconde mais vous préférez partir à la campagne pour travailler. Vous êtes d'ailleurs engagé comme ouvrier agricole à la « Passe Bernière » près de La Couarde, chez M. Gaston Menuet puis à la Mothe Saint Héray, chez M. Emile Seigneurin.

A partir de janvier 1942, vous travaillez à Niort, à la coopérative agricole des Deux Sèvres, comme magasinier. Vous faites partie de l'équipe des Chamois Niortais, vous vous entraînez le mercredi soir et vous jouez les matches le dimanche, au stade de Genève.

En janvier 1944, une circulaire de Vichy impose à tous les jeunes, nés en 1924, de se faire recenser dans leur mairie, afin d'établir des listes de main d'œuvre pour le S.T.O. en Allemagne. (Service du Travail Obligatoire, instauré en février 1943)

Vous êtes né en 1924, cette circulaire s'applique donc à votre cas.

Quel choix faites-vous ?

Je refuse. Pour ma part, il n'était pas question d'aller travailler en Allemagne pour deux raisons. La première est que mon père, grand mutilé de la guerre 14-18, a, tous les matins, des soins qui durent vingt minutes. La deuxième raison est mon esprit patriotique. A l'époque, j'ai même une idée bien arrêtée, celle de rejoindre l'Angleterre. Je refuse donc de me présenter à ce recensement.

JV

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES.
GUERRE.

Voir au dos
Nota important.

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

6^e BUREAU.

N° 21472

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.
(Exemplaire original.)

RÉFÉRENCE :
Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.
J. O. du 9 octobre 1947.
I. M. n° 437 CAB/CIV/CC. — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : **ROPIQUET** Prénoms : **Pierre, Edouard, Yvon**
né le **28 Avril 1924** à **La Mothe-Saint-Heraye.**
(Deux-Sèvres)
appartient à l'Organisation de Résistance :
ISOLE
Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :
du **1^{er} Février 1944** au **22 Mai 1945**
arrêté le **24 Mars 1944**
rapatrié ~~xxxxxx~~ le **22 Mai 1945**

Le grade fictif attribué à l'intéressé après avis de la Commission nationale
en vue de la liquidation de ses droits est celui de **SOLDAT**
(Décision ministérielle n° **160/RIF.**)

Paris, le **20.5.53**

Pour le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
et par délégation,
Pour le Général, Directeur
P.O. Le Lt-Colonel CANONNE
Chef du 6^e BUREAU

J. M. 1025105. (22/23)

Titre officiel d'appartenance à
la Résistance Intérieure Française.
(Document personnel de Monsieur Ropiquet)

Que décidez-vous ?

Je décide tout d'abord d'attendre le 31 janvier pour percevoir mon salaire et de rejoindre ensuite la ferme de mon cousin, Marcel Charron, pour m'y cacher et y travailler. La ferme est située sur la commune de Bonnes, au lieu dit « Passe Temps », dans le département de la Vienne.

Pourquoi cette ferme ?

L'été précédent, en juillet 1943, j'étais allé rendre visite à plusieurs de mes cousins dont Marcel. Il se trouve que sa ferme se situe sur l'ancienne ligne de démarcation et qu'il a aidé bon nombre de personnes à franchir cette ligne. Elle a été laissée sans surveillance lorsque les Allemands ont occupé la zone libre le 11 novembre 1942. De plus il m'a laissé entendre que non loin de la ferme, des avions atterrisaient et emmenaient des jeunes en Angleterre. Comme mon plan était justement de rejoindre ce pays, c'était la ferme idéale pour mener à bien mon projet que je n'avais dévoilé à personne.

Quand partez-vous ?

Dès le 1^{er} février, mes parents me voient partir le cœur gros. Sur le chemin qui mène à la gare, je croise Monsieur Faure. Il est résistant et avait été mon professeur d'histoire géographique. Il me questionne, me demande si j'ai un point de chute, me conseille d'avoir une autre carte d'identité qu'il se propose de me faire passer par l'intermédiaire de ma belle-sœur, à Chatellerault. J'arrive donc chez mon cousin Marcel. Il fait une drôle de tête en me voyant car je ne l'ai pas prévenu de mon arrivée !

Il ne manque jamais de travail dans une ferme, néanmoins il lui est difficile de me garder car il y a déjà un ouvrier, Guy Petit et un réfractaire du groupe de résistance Renard, Maurice Linet.

Vous repartez donc ?

Non, il m'offre le dîner et malgré la présence de Guy et Maurice, je commence le lendemain à travailler la terre, tailler la vigne... Je récupère ma nouvelle carte d'identité (encore vierge) et le temps passe... Quelquefois Maurice Linet reçoit la visite d'Edgar, un ami qui habite Poitiers. Je ne suis pas au courant de leurs conversations mais je crois qu'il vient donner à Maurice des instructions car il me semble avoir compris qu'un parachutage doit avoir bientôt lieu. De plus, tous les soirs, mon cousin et Maurice écoutent attentivement les messages en provenance de Londres. Mais Edgar finit par être arrêté avec la tête du réseau à Poitiers. Je ne le sais pas encore.

Cela a-t-il des conséquences pour vous ?

Eh bien oui ! Peu de temps après son arrestation, un matin nous allons Maurice, Marcel et moi-même faire des fagots, dans un champ en contrebas de la maison.

Nous ne tardons pas à voir arriver un petit groupe de personnes dans notre direction, et même si Maurice a reconnu de loin son ami Edgar, nous ne savons pas qui l'accompagne. En fait c'est la Gestapo. Le premier réflexe de mon cousin est donc de me dire de me cacher dans la haie, ce que je fais en vain car ma cachette est repérée. Quelqu'un braque son arme sur moi et je suis obligé de rejoindre les autres.

Nous arrivons dans la cour de la ferme encadrés par la Gestapo. Des soldats allemands sont déjà présents pour surveiller les environs. Nous entrons dans la salle de la ferme, et l'interrogatoire commence pour Maurice au sujet d'une lettre qu'il a en réalité reçue la veille.

N'obtenant pas de réponse les satisfaisant, les Allemands commencent à fouiller la maison pour trouver cette lettre. C'est ma nouvelle carte d'identité qu'ils trouvent, toujours vierge mais avec ma photo.

LA PRISON

Vous n'aviez donc pas eu le temps de la remplir ?

Non car à l'époque, l'encre utilisée pour remplir ce genre de document est noire. Or, à la ferme, il n'y a que de l'encre bleue. Nous attendions donc de trouver de l'encre noire pour compléter la carte d'identité.

Y-a-t-il des représailles vous concernant ?

Je reçois deux gifles qui m'envoient des deux côtés de la pièce, cela s'arrête là.

Et pour Maurice Linet ?

C'est surtout lui qui les intéresse. Ils l'entraînent sous le hangar et le frappent pour le faire parler. Puis nous sommes menottés et conduits dans une Peugeot à la prison de la Pierre Levée à Poitiers.

Vous souvenez-vous de la date précise de cette arrestation ?

Cela se passe au cours de la matinée du 22 mars 1944.

Vous arrivez à la prison de la Pierre Levée, vous sépare t-on de vos compagnons de voyage ?

Tout à fait, chacun se retrouve dans une petite cour triangulaire, sans nourriture jusqu'au soir.

A la nuit tombée et toujours en prenant garde de nous séparer, on nous fait entrer dans le bâtiment de la prison pour nous donner une paille et une couverture.

Pour ma part, je monte un étage et on me pousse dans une cellule déjà bien remplie.

Un détenu m'indique un endroit où poser ma paille. Je m'installe donc pour la nuit, et en guise d'oreiller je prends un de mes sabots.

Quand subissez-vous des interrogatoires ?

J'ai la chance si l'on peut dire d'être arrêté avant un week-end, je reste donc tranquille deux jours. J'ai le temps de préparer ce que je veux dire, et le troisième jour je subis le premier interrogatoire.

Que veulent-ils savoir ?

Ils veulent savoir à tout prix qui m'a fourni la carte d'identité.

Combien connaissez-vous d'interrogatoires au total ?

Trois en tout à des degrés divers. Le premier se passe dans le calme.

Je reçois des coups pendant le deuxième. Le dernier interrogatoire se passe très mal, je suis massacré ! Ils me demandent d'enlever mon paletot de velours, ils sont trois autour de moi.

Bilan ?

J'ai la mâchoire fracturée à coups de poing, je crache trois molaires sur la table, j'ai le dos labouré à coups de nerf de bœuf et j'en passe, je n'en peux plus. J'arrive dans un sale état dans ma cellule et M. Monestier s'occupe de mon état physique comme de mon état moral. Je n'ai pas vingt ans, je suis choqué. Par la suite, je souffre beaucoup de ma mâchoire fracturée, notamment pour manger. Ces séances sont ce qu'il y a de plus cruel dans mon parcours et ces souvenirs et leurs conséquences ne peuvent s'estomper dans mon esprit.

Avez-vous été jugé ?

Non, mais au bout d'un certain temps que je ne peux préciser, je comparais devant un officier Allemand qui « m'offre » d'aller travailler en Allemagne. Je refuse catégoriquement ce qui me vaut une belle remontrance, comme quoi je ne suis pas digne d'être le fils de mon père, un grand soldat. Ils savent donc tout sur ma famille.

Combien de temps restez-vous dans cette cellule ?

Environ deux mois. Sans savoir pourquoi, on me fait quitter la cellule du premier étage pour en rejoindre une autre, au deuxième.

Quels sont vos nouveaux compagnons de détention ?

Il y a le docteur Henri Laffitte, Robert Béchade cet ancien élève du collège Saint Hilaire où vous enseignez, Marcel Fauriat, le père

Scherer, un jeune de 16 ans et une autre personne dont j'ai oublié le nom. Nous sommes sept en tout.

Comment avez-vous des nouvelles de votre famille ?

J'ai droit à une lettre de leur part par mois (au total j'en reçois trois) et je leur écris une fois par mois également, mais mes lettres sont soumises à la censure.

Tous les mois mon père ou ma mère apportent un colis rempli de victuailles et mon linge propre. Ils remportent mon sac de linge sale au retour. Le colis est toujours ouvert avant de me parvenir. Un jour mon père demande à me voir mais la visite lui est refusée par la Gestapo, située rue des Ecosais à Poitiers. Le cœur gros, il doit repartir pour Niort.

Comment se déroule une journée à la prison ?

Dans la journée nous n'avons droit qu'à quinze minutes de promenade dans une petite cour. Le matin et le soir, un gardien vient nous chercher pour aller aux toilettes. Le gardien est relativement présent dans notre vie de prisonnier. Il nous emmène aux interrogatoires, accompagne le détenu qui distribue la soupe et le pain. C'est également lui qui chaque semaine vient sonner les barreaux pour vérifier de leur solidité : quand le barreau est scellé aux deux extrémités, il fait un bruit caractéristique, s'il est scié ne serait-ce qu'un peu, le bruit diffère.

Pouvez-vous communiquer avec les autres détenus ?

Non, sauf avec les occupants des cellules voisines. Nous nous servons des tuyaux du chauffage central qui, entre nous soit dit, ne fonctionne pas. Pendant que l'un de nous fait le guet, un autre tape avec un objet résistant sur le tuyau. Un coup pour la lettre A, deux coups pour la lettre B ainsi de suite. Le déchiffrement du message

était très long, il est retranscrit lettre par lettre à même le sol de notre cellule, à l'aide d'un bout de pierre calcaire. On me confie ce travail qui est bien vite effacé dès la moindre alerte ou après sa compréhension. Dès que le guetteur entend le gardien, il laisse tomber un quart, c'est là le signal d'arrêt.

Nous sommes en juin. Le débarquement a lieu le 6. Comment l'apprenez-vous ?

Le 7 juin, il se trouve que le docteur Laffitte est appelé. Il pense que c'est pour un nouvel interrogatoire mais en fait, on lui demande d'examiner un Allemand blessé. Celui-ci a le poignet cassé, il faut l'évacuer à l'hôpital. Pour remercier le docteur, l'Allemand lui apprend le débarquement qui vient d'avoir lieu la veille et en le ramenant à sa cellule, il va jusqu'à lui donner le journal qui relate l'événement. Inutile de vous dire que nous le lisons, relisons et le commentons toute la journée.

Pensez-vous déjà à votre éventuelle libération ?

Oui, avec le débarquement qui vient d'avoir lieu, nous pensons tous que notre libération est proche.

Quinze jours plus tard, vous êtes toujours en prison.

C'est exact, mais il y a du nouveau. Le 21 juin, tous ceux de ma cellule, sauf le docteur Laffitte et Robert Béchade, sont appelés à rejoindre dans la partie centrale de la prison, une autre cellule, immense, où il y a déjà de nombreux détenus.

A quoi peut bien servir cette cellule ?

Certainement à rassembler les prisonniers avant qu'ils ne partent. D'ailleurs je pense que notre départ en train est proche, mais dans la nuit du 21 au 22 juin, la gare de Poitiers est bombardée. Nous regardons à tour de rôle, accrochés aux barreaux de la cellule, les obus tomber sur la gare située en contrebas de la prison. A cet

instant, nous espérons tous qu'un obus viendra s'écraser au pied du mur de la prison pour faire une brèche, et nous laisser ainsi la possibilité de nous évader. Mais cela ne se produit pas.

Faites-vous connaissance avec des personnes en particulier ?

Oui, il y a par exemple Emile Bontems. Emile est un réfractaire au STO, arrêté à Foussais, en Vendée, avec tout un groupe de résistants. Il y a aussi Pierre Encrevé et son père, les frères Coirier et Gaston Goulard, instituteur à Foussais. Tous deviendront mes amis. Mais il y a surtout André Tesson, un mareyeur, beaucoup plus âgé que moi. Près de lui je me sens en sécurité, il pourrait être mon père. Par la suite, il comptera beaucoup pour moi.

Combien de temps restez-vous dans cette grande cellule ?

Environ deux jours, sans paille ni couverture, puisque notre départ est imminent. Arrive ensuite le moment où l'on nous fait sortir à pied sur le trottoir, boulevard du Pont Neuf. Toute la circulation est arrêtée, et les soldats allemands accompagnés de miliciens français, mitrailleuse à la main, nous font monter dans des camions à gazogène. Je crois savoir qu'à notre convoi s'est joint celui des gars de Tulle. En effet, à la suite de l'attaque des troupes allemandes par les maquisards de Corrèze, une rafle massive est organisée par les Allemands en signe de répression : 99 personnes sont pendues aux balcons, lampadaires etc... celles qui échappent à ce massacre sont transférées à Poitiers, rue des Ecosais, au siège de la Gestapo.

Savez-vous où l'on vous conduit ?

Absolument pas. Nous roulons toute la journée, debout dans le camion. Je me souviens avoir traversé Orléans et peu après, des avions alliés ont survolé notre convoi. En conséquence, nous nous arrêtons au bord de la route pour nous jeter dans les fossés, les gardiens en premier ! Le soir, nous arrivons à Compiègne, dans le

grand camp de Royallieu, camp de transit où sont rassemblés les gens avant de partir pour les camps. Après l'appel sur la grande place, nous nous retrouvons non plus en cellule mais en chambrée.

Que sont devenus Marcel Charron, Maurice Linet et le Docteur Laffitte ?

Mon cousin Marcel et Maurice Linet sont partis bien avant moi de la prison, en direction de Compiègne ou la prison de Fresnes. Marcel a été déporté au camp de Mathausen et libéré en 1945. Après des soins, il a repris sa ferme que sa femme avait continué tant bien que mal à exploiter avec l'aide de son commis Guy Petit et la solidarité des fermiers voisins.

Maurice a été également déporté. Je n'ai jamais eu de nouvelles et je pense qu'il a été porté disparu.

Quant au Docteur Laffitte il a quitté la prison et est transféré en car le même jour que moi vers celle de Fresnes à Paris. Il a ensuite été déporté au camp du Struthof, évacué à Dachau puis affecté à Allach, un kommando de Dachau, où il devient médecin chef à l'infirmerie. Il se distingue par sa compétence à soigner avec rien et sa grande générosité. Il est libéré le 30 avril 1945 par les Américains mais refuse son rapatriement pour rester avec tous les déportés incapables de rentrer. Ils seront envoyés par la suite dans des établissements médicalisés sur les bords du lac de Constance. Après la guerre, le docteur Laffitte a repris son activité à Niort. Il est promu chirurgien en chef à l'hôpital où il a poursuivi l'œuvre de rénovation commencée par le Docteur Renon, et devient membre de l'Académie Française de Médecine.

LE CAMP DE ROYALLIEU

Royallieu est d'abord un hameau qui doit son nom à la Reine Adélaïde. En 1153, elle fait bâtir sur le plateau une grande maison royale que les Anglais raseront au XV ème siècle.

Le camp est-il vraiment un lieu royal pour vous ?

Je dois dire que oui, nous ne sommes plus renfermés, nous sommes à l'air libre et nous retrouvons un semblant de liberté. Le camp est immense et les fils de fer barbelés qui le clôturent se font oublier.

La nourriture du camp est nettement meilleure qu'à la prison de Poitiers grâce aux dons de la Croix Rouge française.

Il y a un terrain de foot sur lequel nous nous retrouvons pour jouer et même une bibliothèque.

Et puis à Royallieu, je retrouve M. Joseph Boinot, le Président des Chamois Niortais, et je fais connaissance avec d'autres personnes dont M. Sauvet, Directeur de la laiterie de Surgères et M. Souchard de Niort. J'apprends également qu'à l'infirmerie du camp, le docteur Epagneul de Niort dispense des soins. J'aperçois Monseigneur Théas, évêque de Tarbes, Albert Sarrault, ancien ministre.

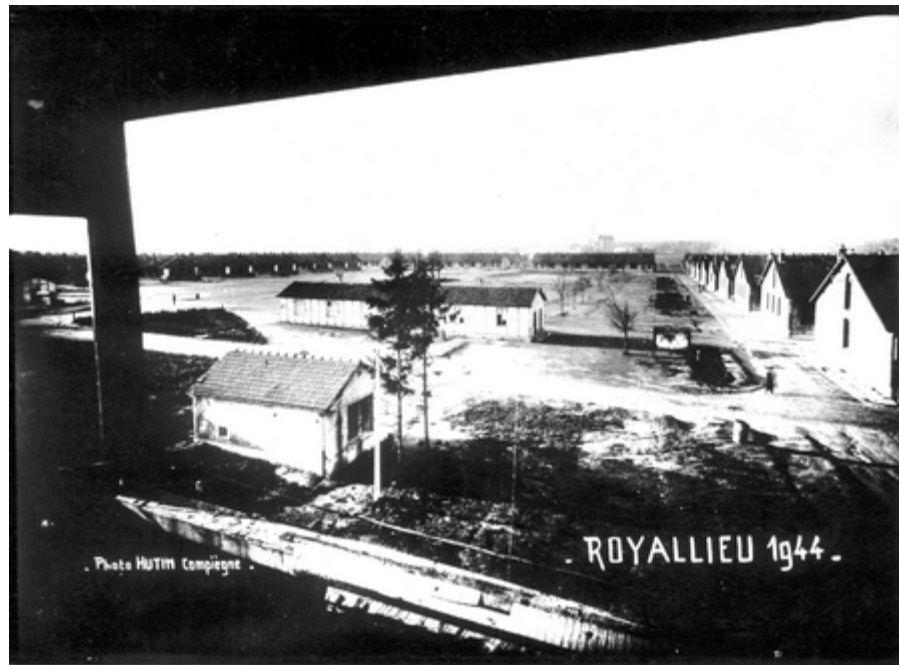
En fait Royallieu serait une parenthèse presque heureuse après la prison d'où vous arrivez et avant le camp où vous irez.

Quand quittez-vous Royallieu ?

Le 1^{er} juillet il y a un appel général. Tout le monde se présente sur la place d'appel, en rang et au garde-à-vous.

Mon nom est cité. Le soir, je dois rejoindre une baraque à l'écart du camp principal. Je passe la nuit dans la paille, et à ma grande

surprise, je retrouve un de mes voisins, M. Henri Lambert, maraîcher, vice-président du Conseil Général. Comme André Tesson, il pourrait être mon père, nous allons rester ensemble jusqu'à notre libération. Le 2 juillet, très tôt le matin, un nouvel appel a lieu. Nous sommes fouillés et chacun reçoit une boule de pain et un morceau de saucisson.



Vue générale du camp de Royallieu à Compiègne
(© Photo Hutin Compiègne)

Le départ est proche ?

En effet, nous ne tardons pas à partir pour la gare, en rang par cinq et encadrés par les soldats allemands. A notre arrivée j'aperçois un train qui attend. On nous sépare par groupe de 100 et chaque groupe est amené devant un wagon. Nous écoutons ensuite un officier allemand nous annoncer que le voyage sera long, et que toute tentative d'évasion sera très sévèrement réprimée : une tentative d'évasion et les Allemands entasseront 200 hommes dans un wagon, une évasion, ils fusilleront 10 hommes, deux évasions et tout le wagon sera fusillé.

Puis chacun monte dans le wagon qui lui est destiné : encore une fois, nous ne savons pas où le train nous emmène.



Monument érigé à la gare de Compiègne, lieu d'où partaient les convois de déportés
(© Photo Hutin Compiègne)

LE TRAIN 7909

OU

LE TRAIN DE LA MORT

A quoi ressemble votre wagon ?

C'est un wagon à bestiaux, en bois. Il y a aux quatre angles, quatre lucarnes : deux sont obturées par des volets en bois, les deux autres par des fils de fer barbelés.

A l'intérieur se trouve une demi-barricade d'eau, c'est-à-dire cent dix litres, et une tinette pour nos besoins. Le hasard fait que je suis un des derniers à monter dans ce wagon. J'aurai pu faire partie de l'autre groupe de cent, celui qui a fait le voyage dans un wagon métallique, étouffant, sans lucarne. D'ailleurs à Dachau, il n'y a qu'un survivant, Gonzalès. Encore a-t-il perdu la raison, car j'ai ouïe dire que dans ce wagon, la folie s'est emparée de plusieurs détenus, qu'il a fallu les assommer. Quelques uns se sont entretués à coups de tessons de bouteilles, d'autres sont morts asphyxiés.

Revenons au wagon dans lequel je suis embarqué 99 camarades. Comme je suis donc un des derniers à monter, je me trouve près de la porte du wagon. J'ai encore dans les oreilles le bruit que fait le loquet de la porte qui tombe dans son encoche. Nous sommes réellement enfermés. Le train s'ébranle à 9 H 15, avec ses 22 wagons.

Le voyage est long et pénible n'est ce pas ?

Oui, long de quatre jours et très pénible, car nous sommes 100 dans un wagon qui ne devrait contenir que quarante personnes. L'angoisse aidant, les hommes commencent à s'énerver et veulent accéder aux places d'honneur, c'est-à-dire près des deux lucarnes. En plus nous sommes le deux juillet, et d'après la météo allemande,

c'est la journée la plus chaude et la plus orageuse de l'année. La température est proche de 34 degrés à l'extérieur et 60 degrés à l'intérieur du wagon.

A cette température, le peu de nourriture que nous avons est rapidement immangeable : le pain s'émiette et durcit, le saucisson coule, tant et si bien que nous sommes obligés de tout jeter à travers les lucarnes.

Je dois dire aussi qu' au cours de ce long voyage qui nous fait traverser bien des gares, de la place où je me trouve et que je n'ai pour ainsi dire pas quittée, je ne repère que le nom d'Ulm, ce qui contribue à rendre le voyage encore plus long.

Comment vous organisez-vous dans votre wagon pour voyager dans les meilleures conditions ?

Je dois rendre hommage à André Tesson qui a pris d'autorité l'organisation du wagon. Pendant tout le voyage, il veille, calme les esprits et nous dit : « si vous êtes sages, je vous raconterai l'histoire du petit cuisinier chinois ». En fait son histoire il ne l'a jamais racontée mais cela nous calme pour un moment. Il nous demande aussi de nous dévêtir, nous rassemblons tous nos vêtements et les disposons sur le plancher du wagon puis il nous conseille de nous asseoir les uns dans les autres, de manière à laisser passer un maximum d'air au-dessus de nos têtes. Mais cette position recroquevillée est vite intolérable.

Beaucoup veulent boire mais il décide de distribuer l'eau avec parcimonie et à intervalles réguliers. Enfin il nous interdit de nous servir de la tinette qui aurait très vite débordé. Nous urinons dans une bouteille de vichy qu'un de nos compagnons de voyage a réussi à conserver par je ne sais quel moyen. Situé près de la porte qui ne prend pas juste, je suis chargé de vider le contenu dehors. Pour nos autres besoins, chapeaux ou autres couvre-chefs sont réquisitionnés pour laisser la tinette propre, et quelqu'un jette à chaque fois le contenu à travers une des lucarnes.

Dès qu'un camarade se sent mal, il y a quelqu'un pour le relever et le conduire à la lucarne où bien vite il reprend ses esprits. Le vidage

de la bouteille tout comme le déplacement vers la lucarne est pour ainsi dire continu.

La place que j'occupe tout près de la porte m'apporte quand même un avantage : il y a un boulon sur le côté qui manque et ce petit trou d'air me permet de respirer de temps en temps un peu d'air plus frais.

Y a-t-il des arrêts pendant ce voyage ?

Oui, plusieurs. Tout d'abord, peu après notre départ, le train stoppe dans une gare. C'est celle de Saint Brice Courcelles, mais à l'époque je ne le sais pas : la Résistance Fer veut à tout prix empêcher le convoi d'arriver en Allemagne, car dans ce convoi se trouve le chef de la gare de Reims. En fait, Falala, le chef de gare, est au dernier moment rayé de la liste, il partira au convoi suivant.

Ne le sachant pas, la Résistance Fer fait donc sauter les voies entre les gares de Saint Brice et de Reims. Les dégâts ne sont pas importants mais la locomotive a tout de même déraillé et le convoi s'immobilise deux bonnes heures sous le chaud soleil de juillet. Dans les wagons, les hommes commencent à crier, hurler, on entend même des coups de feu.

Puis le convoi peut enfin redémarrer mais il y a un nouvel arrêt en gare de Reims où le convoi s'immobilise de longues heures, cette fois-ci, car d'autres trains à destination du front de Normandie sont prioritaires. C'est sûrement pendant ces heures là que la mortalité fait son œuvre. La Croix Rouge de Reims, venue en aide pour nous aider avec de l'eau et des médicaments, est même refoulée et ne peut approcher des wagons. J'ajouterai que la Présidente de la Croix Rouge n'est autre que Madame Chatelin, maman de Patrick Chatelin qui a été maire de Saint-Léger de la Martinière, près de Melle.

Y a-t-il un autre arrêt ?

Oui il y en a d'autres. Une fois, le train s'arrête à Sarrebourg. Les portes des wagons s'ouvrent, la Croix Rouge allemande nous distribue une soupe chaude dans des gobelets en carton paraffiné. Sous l'effet de la chaleur de la soupe, la paraffine fond et donne un drôle de goût au potage, mais je l'avale quand même jusqu'à la dernière goutte. Que c'est bon ! C'est la seule nourriture que nous absorbons pendant les 4 jours de voyage.

Pendant cet arrêt, sur le quai de la gare, juste en face de notre wagon se trouve une borne fontaine. André Tesson obtient d'un SS l'autorisation de remplir notre demi barrique. Il ne parvient pas à la remplir complètement, mais le peu d'eau qu'il peut faire couler représente beaucoup.

Le lendemain après un orage bienfaisant où certains camarades tendent un gobelet pour récupérer quelques précieuses gouttes d'eau, le train s'arrête à nouveau en pleine nature. Les Allemands décident de regrouper les survivants dans certains wagons. L'odeur qui se dégage des alentours du convoi nous indique que le nombre de morts doit être important.

Comme dans notre wagon une personne est malade, c'est la seule, les Allemands nous demandent de l'emmener dans un wagon situé en queue de train. André Tesson et moi même nous chargeons de cette mission. Au fur et à mesure que nous avançons le long du train, les portes s'ouvrent et nous avons alors une vision d'horreur : dans les wagons, les déportés ont entassé les cadavres devant les portes de manière à être le plus près possible des lucarnes. Les faces des cadavres tournées vers nous sont presque toutes violettes. Quel spectacle !

André Tesson me recommande de ne rien dire pour ne pas effrayer et paniquer nos compagnons de voyage, jusqu'à notre destination. L'expression « train de la mort » tient du fait qu'il y a un nombre très important de morts et est réservée au seul convoi du 2 juillet 1944. Sur les 2300 déportés que nous sommes au départ, 1600 sont vivants à l'arrivée. Ces chiffres proviennent de la Fondation pour la Mémoire de la déportation. Les 536 cadavres alimenteront

les fours crématoires de Dachau pendant 4 jours. Je les ai vu cracher leur fumée noire : c'était nos camarades qui montaient au ciel dans les volutes de fumée. Pour les 1630 restants, il y a encore un espoir de vie. Dans ce convoi, nous sommes 33 Deux Sèvriens, 18 rentreront de déportation. Avec nous également les deux agents Belges arrêtés à Niort : Jean Depraetère, chef du réseau de renseignements franco-belge Delbo-Phénix et Jean Hoyoux du réseau franco-belge Zéro France, blessé rue des Cordeliers dans l'affaire des époux Gibault. Aujourd'hui, sur ces 18, nous ne sommes plus que trois survivants : Marcel Fauriat de Nanteuil, Guy Jamoneau de Saint Jean de Luz et moi-même.

Des deux Belges, seul Jean Hoyoux est encore en vie.



Fours crématoires de Dachau au dessus desquels M. ROPIQUET a vu durant huit jours s'élever la fumée provenant de la crémation des 536 victimes du train de la mort du 02/07/1944.
(Photo personnelle de Monsieur Ropiquet)

L'ARRIVEE AU CAMP DE DACHAU

Le 5 juillet, à 15 heures, le train entre en gare de Dachau. Est-ce un soulagement pour vous ?

Pour moi oui, car cela signifie que le voyage se termine, que nous allons quitter ce train et son horrible odeur. Mais bien vite je m'inquiète car un de nos camarades de Saint Maixent, René Chaigneau a pour nous cette réflexion : « c'est Dachau les gars, nous sommes foutus ! » La réflexion n'est pas faite pour encourager. Mais ce nom de Dachau n'évoque rien pour moi, c'est la première fois que j'en entends parler .

Dachau est une petite ville de 30 000 habitants environ, située à une quinzaine de kilomètres de Munich. Non loin des marais insalubres, le camp est un des premiers à s'ouvrir le 21 mars 1933. Comment s'effectue votre transfert de la gare à ce camp ?

Sur le quai, les SS et leurs chiens nous attendent. Nous devons nous mettre en rang par cinq et marcher à peu près deux kilomètres de la gare vers le camp. Pendant le trajet nous sommes injuriés par les civils allemands et les enfants nous lancent des cailloux. Nous arrivons devant la grande grille du camp où je peux lire cette inscription « Arbeit macht frei » ce qui veut dire en français : « le travail libère ».



Grille d'entrée du camp de Dachau, portant la mention
« ARBEIT MACHT FREI »
signifiant « Le travail rend libre ».

En arrière plan, la place d'appel et l'un des miradors.
(Photo personnelle de Monsieur Ropiquet)

Que se passe t-il ensuite ?

Nous nous arrêtons sur la grande place où un déporté fait l'appel sous une petite pluie fine. Je revois encore le SS tenir le parapluie au-dessus de ce déporté, ce n'est pas lui qu'il veut protéger, mais l'unique liste des déportés du convoi. Quand il cite le nom d'un camarade mort pendant le voyage, nous osons dire entre les dents « Mort pour la France ». De ce fait, l'appel est rapidement arrêté, il sera repris plus tard. Nous sommes ensuite dirigés vers un grand bâtiment où se trouvent les douches. Tout le monde doit se dévêtir. Nous sommes d'abord rasés de la tête aux pieds, et une fois lavés, nous gardons notre ceinture et nos chaussures. Nus, nous regagnons la place d'appel où un autre déporté trempe un pinceau dans du crésyl pour désinfecter la raie des fesses. Plus loin, il y a une bassine de crésyl où chacun doit tremper ses pieds. Le problème pour moi est que j'ai perdu mon ami André Tesson. Je décide donc de sortir du rang, ce qui est très risqué, et de passer à la désinfection une deuxième fois. Ce que je fais avec succès car je retrouve mon protecteur. Je reçois comme vêtement un caleçon long et une veste de l'armée italienne.

Après ces quelques moments passés au camp, qu'avez vous envie de dire ?

Quand on rentre dans un camp de concentration, il faut laisser ses biens personnels : pour ma part, je laisse un petit sac et dans une petite pochette en papier, je glisse une chevalière, ma vraie carte d'identité et un billet de 5 francs.

Il faut laisser son identité : je ne m'appelle plus Ropiquet, je deviens le matricule 77 363, je ne suis plus un homme mais un « stuck », c'est-à-dire un morceau, une partie du « troupeau » humain.

Il faut laisser aussi sa dignité d'homme, mais même dans les moments les plus pénibles, la grande majorité d'entre nous l'a toujours gardée.

Après l'appel, c'est la mise en quarantaine.

Tout à fait, nous regagnons les blocks spécialement prévus pour la quarantaine. Ils comportent 4 chambres et une autre pièce équipée de lavabos. Nous y sommes tous entassés pour la nuit, mais avant de dormir nous recevons dans un récipient émaillé de la soupe aux flocons d'avoine que je trouve succulente. Chacun reçoit ensuite un sac de couchage en papier neuf, j'ai encore dans le nez cette odeur très caractéristique de cellulose. Je partage la même paillasse que mon ami André Tesson. Le matin, le réveil se fait de bonne heure, et nous passons nos journées dehors, dans un espace fermé compris entre notre block et le block voisin, sans jamais travailler, avec interdiction d'entrer à l'intérieur du block.

De quoi se composent vos repas ?

La soupe est toujours très claire composée de rutabagas. Nous recevons aussi un bout de pain et un petit morceau de margarine que j'ai bien du mal à avaler au début, alors André Tesson, qui a pu récupérer une valise qu'il avait reçue à Compiègne, me donne quelques unes de ses provisions et mange ma margarine.

Vous restez donc dans cet endroit 40 jours.

Eh bien non pas exactement, puisque le 21 juillet nous devons regagner la place d'appel où un SS demande à chacun sa profession. Je ne m'inquiète pas, je me dis que nous allons bientôt aller travailler. Lorsque l'on m'interroge, je réponds que je suis agriculteur, je pense ainsi partir travailler dans les fermes, car je suis jeune et je garde toujours l'espoir en moi. L'avenir me dira que je me suis bien trompé. Je reçois ma tenue de déporté, une veste et un pantalon rayés, ainsi que mon matricule 77 363 et le triangle rouge de déporté politique, sur lequel je dois inscrire la lettre F avec un crayon à encre que l'on me prête.

Un kommando de 300 personnes se forme et le lendemain nous allons à la gare, où toujours bien encadrés par les soldats

allemands, nous sommes embarqués cette fois dans des wagons de voyageurs, pour une destination à nouveau inconnue.

Dans ce kommando, avez-vous perdu vos principaux amis ?

Heureusement non, je suis toujours avec André Tesson et Henri Lambert, et un autre niortais dont je n'ai pas encore parlé, Léopold Lallemand.

Ce jour-là, où vous conduit-on en train ?

Pour ma part à Neckarelz : une partie du convoi s'y arrête tandis que l'autre partie continue quelques kilomètres pour s'arrêter à Neckargeracht.

Connaissez-vous la raison de ce changement ?

Oui, le camp de Dachau s'est déchargé d'un certain contingent de déportés pour le compte du camp du Struthof. Neckarelz et Neckargeracht sont deux kommandos de ce camp et non du camp de Dachau. Je suis donc immatriculé au Struthof sans jamais y avoir mis les pieds.

No's.	Mat.	Nom	Christ, nom	Birth	Arrived	Transfers, releases & deaths	Pr. No's.
22 099	Fol. Prs.	Tolle	Jeorges	20. 1. 26	24. 7. 44		002 17. 2. 44
100	"	Do. Gust	Pierre	28. 4. 24	20. 12. 44		003 17. 2. 44
1	"	oux	Antoine	1. 7. 24	24. 7. 44		
2	"	"	Marie Pierre	14. 2. 05	20. 12. 44	+ 25. 12. 44	
3	Prs.	Museu	Jeorges	15. 2. 22	24. 7. 44		
4	"	Migblancie	Lemauer	21. 5. 11			
5	"	Abilet	Mure	12. 5. 26			
6	"	Servant	Pierre	1. 2. 11			
7	"	Souches - Scharifre		21. 1. 20	20. 12. 44	+ 3. 1. 45	004 17. 2. 44
8	"	Jettie	Robert	22. 1. 05	24. 7. 44		
9	"	Walle	Mare, sus	6. 11. 24			
10	"	Sautereau	Jacques	1. 5. 15			
11	Pol. Sprn.	Centon - Gonzales	Antoine	15. 5. 12	20. 12. 44		
12	Prs.	Leport	Jean	24. 5. 52	24. 7. 44		
13	"	Walle	Jean	1. 2. 15	20. 12. 44	+ 24. 3. 45	005 17. 2. 44
14	"	Safury Savary	Joseph	22. 2. 24	24. 7. 44		
15	"	"	Colettin	2. 2. 91	6. 3. 45		006 17. 2. 44
16	Prs.	Serre	Arnaud	6. 4. 21	24. 7. 44		007 17. 2. 44
17	"	"	Charles	25. 9. 01			
18	"	Servant	Antoine	11. 10. 09			

Extrait du registre des déportés, immatriculés au camp du Struthof où figure le nom de M. ROPIQUET ainsi que son matricule 22100 (document transmis par le Ministère de la Défense, Direction Interdépartementale d'Alsace, Service du Patrimoine 26/01/2001)

LE CAMP DE NECKARELZ

Neckarelz, petite ville de 25 000 habitants, se trouve dans la vallée du Neckar. Vous m'avez dit rejoindre avec tous vos camarades l'école primaire de la ville, transformée pour la circonstance en camp de concentration et où les cinq salles de classe se transforment en dortoirs.

Comment se déroule votre arrivée ?

Nous nous mettons d'abord en rang, puis nous recevons chacun un nouveau numéro. Je deviens ainsi le matricule 22 100. Ce numéro doit être cousu sur ma veste et je dois l'apprendre par cœur en langue allemande. Puis nous écoutons les instructions du chef de camp, traduites par un de nos camarades parlant l'allemand.

Vous souvenez-vous de ces instructions ?

Tout à fait. Il nous rappelle que nous sommes ici pour travailler et que nous devons être disciplinés. Aucune évasion ne sera tolérée, chaque tentative sera sévèrement réprimée : un seul châtiment est envisagé : la mort.

Ya t-il des tentatives d'évasion malgré tout ?

Oui, plusieurs Russes ont tenté de s'enfuir, il y a même un Français, le Capitaine Brunet. Celui-ci réussit à partir environ 24 heures mais ensuite il est remis entre les mains de la gestapo locale. Il est condamné à mort, c'est-à-dire pendu à Neckargeracht. A Neckarelz il y a aussi des pendants. Je pense qu'il s'agissait de Russes, leur exécution s'est déroulée devant tous les camarades du kommando de jour à leur retour de la mine. J'ai vu s'édifier la potence à laquelle ils ont été pendus : cela fait froid dans le dos.

A quel groupe de travail êtes-vous affecté ?

Comme André Tesson et Henri Lambert se retrouvent dans un kommando de nuit, je fais de même pour les suivre. Nous travaillons donc de nuit pendant 12 heures et nous relayons le groupe de jour qui travaille aussi 12 heures. Ainsi pour les Allemands, l'ensemble des déportés travaille 24 heures sur 24. Nous sommes affectés au kommando Dietrich dont le kapo responsable s'appelle Hermann. C'est un prisonnier de droit commun au triangle vert, de surcroît boxeur professionnel aimant bien cogner. Les différents kommandos qui travaillent dans la mine sont encadrés par les kapos eux-mêmes supervisés par l'ober kapo, un tzigane que nous surnomons le Négus. Nous le craignons beaucoup, car il traîne continuellement dans toute la mine, ganté, la cravache à la main.

Quel est le lieu de votre travail ?

Une mine de gypse désaffectée. Elle comprend 16 kilomètres de galerie dans laquelle les Allemands ont installé une usine souterraine pour fabriquer des pièces d'aviation. Une partie de la mine fonctionne en usine grâce au travail des prisonniers italiens.

En quoi consiste votre travail ?

Mon groupe s'occupe des gros travaux d'aménagement pour agrandir l'usine : nous faisons du terrassement, du bétonnage et déplaçons des wagonnets. Le travail est souvent pénible. Une nuit, bien fatigué, mon wagonnet plein, je m'appuie dessus et je m'endors. Je me réveille bien vite sous les coups du kapo. Une autre nuit, je dois aider au déchargement de briques d'une péniche. Le lendemain matin, je n'ai plus de peau sur les extrémités des doigts. Il faut préciser que la mine étant située au bord du Neckar, la majorité des matériaux arrivent par péniches, comme par exemple les sacs de ciment : une équipe de jour est spécialement affectée au déchargement. Travail très pénible et

souvent périlleux car la passerelle entre la péniche et la berge n'est constituée que de madriers étroits. Malheur à celui qui laisse tomber un sac dans l'eau.

Je me souviens aussi qu'une autre nuit, tout le kommando est resté à l'extérieur de la mine afin de terminer une tranchée. Cette tranchée, nous la creusons dans la pierre, et nous devons terminer le travail commencé par l'équipe de jour. Cette tranchée devait certainement être destinée à recevoir des câbles et avoir une profondeur de 80 cm. Nous creusons sans relâche toute la nuit, surveillés par le kapo. Non loin de moi, je m'aperçois que deux de mes camarades, Henri Lambert et M. Lasney de Lanty ont inventé une sorte de jeu en se donnant des notes, selon la puissance des coups reçus. Le matin, chacun compare le résultat avec l'autre !

Une nuit, et je terminerai par cette anecdote, une réserve d'huile, dans une cuve métallique grande comme une pièce d'habitation, prend feu suite à un acte de sabotage.

Notre travail est bien vite interrompu mais il nous est formellement interdit de sortir de la mine. Nous nous regroupons tout près de la sortie. Le lendemain matin, au moment de rentrer au camp, nous constatons que nous sommes méconnaissables, couverts de noir de fumée. Il nous faudra plusieurs jours pour retrouver une apparence normale, compte tenu qu'à l'école, un seul point d'eau nous est dévolu pour tous.

Comment se passent 24 heures à Neckarelz ?

Le soir, avant chaque départ au travail, il y a l'appel, puis 4 déportés (Tesson, Martz, Mamon et Martin) s'emparent d'une grande caisse qu'ils portent sur leurs épaules, où se trouve le « casse croûte de minuit », c'est-à-dire pour chacun un morceau de pain et un bout de saucisson. Sur le chemin qui mène à la mine, nous marchons au pas cadencé jusqu'à la sortie du village, sous les « links »¹ sonores du kapo qui marche à notre côté. Après une nuit de travail, je retourne dans cette école transformée en camp de concentration où il y a, à nouveau, l'appel, puis nous dormons la journée à la place

¹ Ce terme allemand signifie « gauche »

de ceux qui, à leur tour, sont partis travailler, lorsque l'appel est terminé.

Comment se déroule l'appel ?

Il est le plus souvent interminable, nous sommes d'abord comptés et recomptés puis fouillés car certains rapportent des petites lames d'acier ou glissent sous leur veste un morceau de l'emballage des sacs de ciment pour les protéger du froid. Lorsque quelqu'un est pris dans une de ces deux situations, c'est la correction assurée.

L'appel se poursuit avec la « séance des mutzen » : au commandement « mutzen ab » chacun doit faire le geste d'enlever son couvre-chef (sorte de béret rond du même tissu que le costume) et le faire claquer sur la cuisse de manière à n'entendre qu'un seul claquement. Puis au commandement « mutzen auf », il faut le remettre bien vite sur la tête et se remettre dans la position du garde à vous. Pour arriver à ce résultat, les détenus doivent recommencer des dizaines de fois.

Cet appel permet également de trouver des volontaires pour certaines corvées, moyennant un litre de soupe supplémentaire. Un jour, ayant faim, je me porte volontaire pour une corvée qui consiste à aller nettoyer les wagons empruntés chaque jour par les déportés de Neckargeracht pour aller à la mine de Neckarelz. Ce jour là, je me souviens avoir attendu sur le quai de la gare dans mes vêtements déchirés et salis, j'ai ressenti un sentiment de honte. Au retour de cette corvée je bénéficie comme convenu de la soupe supplémentaire mais je suis vivement réprimandé par André Tesson qui me dit qu'il vaut mieux se reposer que de courir après un bol de soupe.

Les conditions de travail sont-elles bonnes ?

Pas vraiment, dans une mine l'air est humide. Je me souviens que pour l'assécher, les Allemands installent deux grosses locomotives sur le terre plein pour envoyer de l'air chaud à l'intérieur de la mine, ce qui a pour effet le ruissellement de l'eau. Pour recueillir ces eaux de ruissellement, il y a un énorme puisard qu'il faut de temps en temps nettoyer, car l'eau entraîne des graviers. Un jour, c'est au tour de notre kommando de nettoyer le puisard, et c'est moi qui descends, sans bottes mais avec mes claquettes et mon pantalon. J'ai de l'eau jusqu'aux genoux. Avec une petite pelle, je ramasse les graviers qui sont au fond pour les mettre dans un seau que les autres remontent de temps en temps. Je passe ainsi deux nuits de suite dans l'humidité ce qui déclenche une crise de rhumatismes subaigus des deux pieds et de la main gauche. Cette crise m'empêche de marcher et de me servir de ma main. C'est sur les épaules d'André Tesson que je retourne au camp au petit matin. Bénéficiant de la solidarité de mes camarades, le soir suivant je regagne la mine sur les épaules de mon protecteur. Chose surprenante, le kapo fait alors preuve d'un peu d'humanité et me permet de rester à me reposer dans un coin. On m'enveloppe les deux pieds dans de la rifle de bois et c'est ainsi que je passe la nuit pendant que mes amis travaillent. Fort heureusement pour moi, le Négus ne s'est pas trouvé à passer cette nuit là. Le lendemain matin, je suis enfin admis à l'infirmierie avec soulagement.

Gardez-vous un bon souvenir de votre passage à l'infirmierie ?

Dans l'ensemble oui, je reçois les soins des docteurs déportés aux pieds et à la main. Ils sont horriblement gonflés et on les enveloppe dans des bandelettes de papier. Un châlit m'est attribué. De temps en temps, on me fait sortir dehors pour me permettre de laisser mes pieds et ma main au soleil. Le temps passe mais je reste incapable de retourner travailler dans la mine. On me donne alors un travail moins pénible : l'épluchage des légumes. Le soir, je retourne à l'infirmierie.

Peu à peu, je reprends des forces. Un jour, on me demande de construire un bassin en briques dans le milieu de la cour de l'école, ce qui permettrait d'avoir pour les déportés une réserve d'eau pour se laver. Je construis ce bassin en briques avec Georges Villiers, maire de Lyon et successeur d'Edouard Herriot, qui rentrera de déportation et deviendra le premier Président du Patronat Français. Ce travail terminé, je deviens une bouche inutile à nourrir, je suis donc inscrit avec d'autres camarades pour quitter le camp.

Cette fois-ci la destination vous est-elle connue ?

Toujours pas, mais je crois comprendre que l'objectif est de nous renvoyer à Dachau. Or, la veille du départ de ce convoi, je tombe malade : je suis atteint de typhus exanthématique et de ce fait, je suis rayé de la liste : je ne quitterai pas le camp.

C'est très grave ?

Oui, il faut savoir que celui qui a le typhus est considéré comme un pestiféré. Je dois rejoindre un block spécial, celui qui est réservé aux typhiques. La baraque est située juste à l'angle du camp, sous un mirador.

Je n'ai aucune idée du temps durant lequel je reste à cet endroit tellement j'ai été malade.

En quoi consiste cette maladie ?

C'est une fièvre terrible, le malade délire à longueur de temps. De plus il se forme sur les dents un genre de croûte. Sur mon lit de souffrance, je revois sans arrêt la même image : de grandes paniers en osier remplies de moules !

Une fois de plus je m'en sors, ce qui est rare. Quand les docteurs réalisent que je vais mieux, ils me nomment infirmier pour les aider à soigner les autres.

Qui sont ces docteurs déportés ?

Ces docteurs sont le professeur Rhomer de la faculté de Strasbourg et le docteur Bent de Monclar-de-Quercy. Tous les deux me prennent en amitié et ont l'âge d'être mon père. Ils me permettent d'aider mes semblables : chaque jour, les typhiques reçoivent leur ration de pain sans la manger. Je me souviens que je m'emparais du pain non mangé pour le distribuer à travers les barbelés aux autres déportés affamés. Mais un beau jour, la sentinelle aperçoit mon manège. Heureusement il ne tire pas sur moi immédiatement, mais me met en joue et crie sur moi à tel point que le chef de camp arrive et me prend par le col de la veste pour m'entraîner plus loin et me punir. Mais le docteur Rhomer devine de loin ce qui m'arrive et vole à mon secours. Après quelques négociations il me fait libérer, et j'échappe grâce à lui à la punition, c'est-à-dire un minimum de 25 coups de nerf de bœuf sur les fesses.

A ce moment, le Docteur Rhomer a pour moi cette réflexion que je n'oublierai jamais : « Toi, Pierre, quand tu feras quelque chose qu'il ne faut pas, tu peux être sûr que tu te feras attraper ! » Et je vous assure que dans la poursuite de ma vie, cette réflexion m'a guidé.

Vous retournez donc auprès de ces deux docteurs ?

Non car à la suite de cet événement je suis retiré du block des typhiques pour rejoindre le docteur Boagerts, chirurgien de l'armée belge, dans l'infirmerie qui se tient à l'intérieur de l'école. J'ai pour mission de nettoyer les quelques instruments chirurgicaux dont le docteur dispose et de faire les petits pansements.

Une fois, je dois faire un gros pansement. C'est un Yougoslave qui à la gangrène. Le docteur Bogaerts fait une entaille derrière la jambe qui part de la cheville jusqu'à la pliure du genou. Un masse de pus tombe, je dois donc faire le pansement. J'entoure la jambe avec des bandes de papier et je termine par du papier d'emballage bien ficelé. Je n'ai jamais su ce qu'il est devenu.

Y a-t-il d'autres personnes avec qui vous vous liez d'amitié dans cette infirmerie ?

Oui, je fais également connaissance avec Willy Roessing, un ingénieur hollandais qui fait office d'anesthésiste, et d'Eugène Sirvent, sous-préfet de Châteauroux. A l'infirmerie c'est le «schreiber » c'est-à-dire le secrétaire. Ce dernier qui a l'âge comme les autres d'être mon père, aime me raconter comment il jouait chez lui avec ses enfants, tournant à quatre pattes autour de la table, les enfants sur son dos. J'imagine alors son intérieur, un intérieur cossu avec une table ronde. Après la guerre, longtemps après la libération, j'ai eu l'occasion d'en reparler avec ses enfants alors que nous nous rendions à Dachau en pèlerinage.

Avez-vous assisté à des opérations ?

Non mais je sais que le docteur Bent procède un jour à l'amputation de la jambe d'un polonais, broyée 2 jours plus tôt dans la mine, par la chute d'un wagonnet. Cette opération est décrite par le Docteur Bent lui même, dans son livre : « L'attente de la mort dans les camps du Neckar » (Imprimerie Régionale de Toulouse, numéro d'impression 11580 Dépôt légal 3 ème trimestre 1958).

Pouvez-vous en faire la lecture de manière à ce qu'elle soit fidèlement retranscrite ici ?

C'est à la page 144 : « Il était resté sans soins et, faute de moyens de transport on n'avait pu nous le conduire plus vite. « Père¹, dit le Professeur de Strasbourg, si tu ne l'amputes pas, la gangrène va monter et ce sera la mort. Il faut l'amputer ! » Mais avec quels instruments ? Nous avions bien deux ampoules d'Evipan, une pince à forcipressure, une paire de vieux ciseaux et un petit bistouri. C'était peu. Je fais aiguiser un couteau de boucherie que me prête

¹ C'est ainsi que le professeur Rhomer appelait le Docteur Bent

la cuisine. L'électricien du camp me prête du fil électrique, qui servira de garrot ; le tailleur une grosse aiguille, de la ficelle et du fil à coudre, le magasin nous prête une scie à métaux. Nous faisons bouillir le tout dans une poissongère que, sans autorisation, nous prêta le cuisinier des SS, Plicque de La Châtre. Le docteur Solladié m'aide. Nous sommes prêts. A Dieu va ! Un infirmier place le garrot à la racine de la cuisse ; il doit le surveiller et le desserrer à mon commandement. Le professeur Rohmer injecte lentement l'Evipan dans une veine du bras. Le malade s'endort ; je saisi mon couteau, coupe en saucisson jusqu'à l'os : rien ne saigne. Maintenant, au tour du fémur. Mais les dents de la scie à métaux sont trop fines et trop rapprochées. Dans cette bouillie, elles ne scient plus. L'infirmier Villier galope à la menuiserie et revient avec une scie à la main, à bois. La lame est désinfectée au Sepso (ersatz de teinture d'iode). Je puis, enfin, scier l'os. Je repère les deux grosses artères, les ligature avec de la ficelle fine. Prudemment, je fais desserrer le garrot. J'essaye de recouvrir le moignon et, avec avec la grosse aiguille, je couds muscle et peau en un plan. L'opéré est recouché sur sa paille. Le résultat de cette incroyable opération dépassa toutes nos espérances. Le blessé ne mourut pas. Trois mois après, à Osterburken, il fut libéré et pris immédiatement en charge par les chirurgiens américains. Le chirurgien américain qui aura retouché le moignon a dû être bien loin de se douter des conditions dans lesquelles nous avons travaillé ».

Pour avoir déjà écouté votre témoignage, il me semble que vous avez autre chose à ajouter suite à cette opération :

Eh bien oui, le lendemain de cette opération, le docteur Bent me demande de l'aider à mettre le cadavre d'un Letton dans une caisse.

Il apparaît avec un paquet sous le bras, enveloppé dans une guenille. Ce paquet n'est autre que la jambe du Polonais amputée la veille. Le docteur dépose, pour s'en débarrasser, son paquet dans la caisse puis nous y allongeons le Letton. Mais la caisse est trop petite ou le Letton trop grand, les deux pieds dépassent et la

caisse ne peut se fermer. Le docteur s'en va en référer au chef de camp qui lui dit : « S'il est trop long raccourcissez-le et coupez lui les jambes ! » Un ordre est un ordre. Le Docteur revient et sort son canif de sa poche, et tandis que je soulève l'une après l'autre une des jambes, le docteur s'occupe de la désosser au niveau de l'articulation de la cheville.

Cette opération étant effectuée, nous replaçons le cadavre dans la caisse, en ayant pris soin d'y déposer avant les deux pieds. Ne pouvant toujours pas refermer la boîte, nous tassons le cadavre jusqu'au moment où nous parvenons enfin à clouer le couvercle. Je me souviens d'une réflexion de mon ami : « Quand celui-là se réveillera, il se demandera bien pourquoi il a trois pattes ! »

Je me rappelle aussi qu'à la suite d'un bombardement ou d'un accident, un cadavre est déposé au pied d'une baraque. Je m'approche alors de lui, et je m'aperçois qu'il a la tête coupée en biais, une bonne partie de la figure n'existant plus. Ainsi je vois comment un être humain est fait au niveau de la tête, je garde encore cette vision en mémoire. Je revois cette boîte crânienne sans cervelle, lisse et rose.

Combien de temps restez-vous à l'infirmierie ?

J'y reste jusqu'au 19 décembre 1944. Un jour, peu avant cette date, je vois un officier allemand qui parle très longtemps avec les 3 docteurs. Après cette discussion, j'apprends par le docteur Bogaerts que tous les malades du camp vont être conduits dans un autre camp où ils seront bien soignés. Il paraît qu'il y a même une bibliothèque ! Il est prévu pour les malades guéris un retour à leur kommando d'origine afin de reprendre le travail.

Combien de déportés êtes-vous environ à quitter ce camp ?

240 environ en comptant les déportés de Neckargerach et de Neckarelz.

Connaissez-vous la destination de ce nouveau départ ?

Je l'ignore comme d'habitude, je sais seulement, et je suis un des seuls à le savoir, que nous allons dans un camp de repos. Nous redonnons gamelle et cuillère que nous gardions attachées à la ceinture pour éviter le vol, car pas de gamelle, pas de soupe.

Dans la cour, tout le monde se rassemble, les valides, les invalides sur leurs chariots, afin de rejoindre la gare où nous montons dans des wagons à bestiaux.

Le voyage est-il long ?

Pas vraiment, d'ailleurs il n'y a qu'à regarder sur la carte, la distance entre le camp de départ et celui d'arrivée n'est pas très grande. Nous arrivons un soir, le soir du 19 décembre, à une heure qui ne doit pas convenir aux Allemands car nous restons toute la nuit dans les wagons. Le 20 au matin, les portes des wagons s'ouvrent, nous sommes à Vaihingen. Pour accéder au camp, il faut descendre des escaliers. Les invalides sont donc entassés dans des wagonnets identiques à ceux que j'avais connus dans la mine. Les autres suivent lamentablement, c'est un bien triste cortège.

LE CAMP DE VAIHINGEN

OU

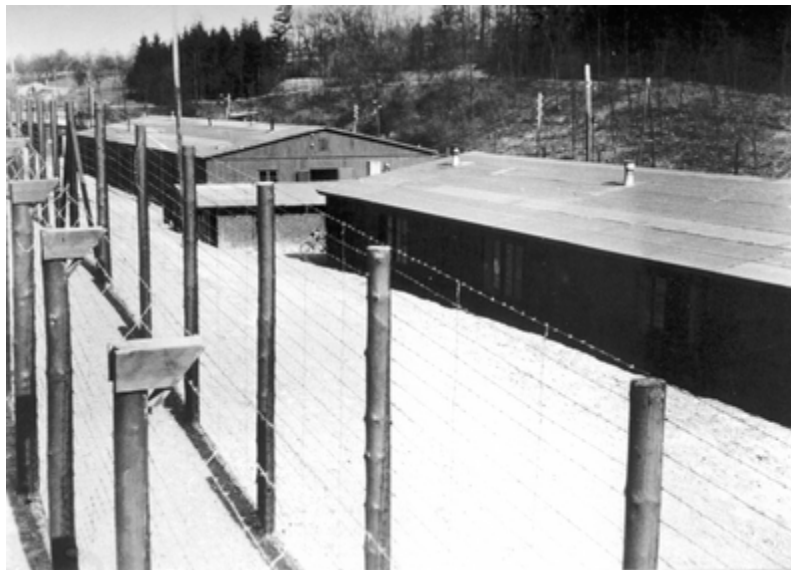
LE CAMP DE REPOS ETERNEL

A mi-chemin entre Karlsruhe et Stuttgart, à quelques kilomètres de la France, se trouve le petit village aux toits rouges de Vaihingen. Derrière le village, entouré de barbelés avec un mirador à chaque coin, c'est le camp de Vaihingen, le soi-disant camp de repos, installé au fond d'une vallée. Ce camp qui ressemble d'apparence aux autres est composé de 20 baraques environ. Mais ici on ne tue pas : il n'y a pas de chambre à gaz, pas de four crématoire, pas de chambre de torture comme on peut en trouver ailleurs.

Ici on meurt de faim ou d'épuisement, on meurt de fièvre ou de maladies, on meurt doucement, on s'éteint. La population du camp s'élève à 1500 détenus, et régulièrement la population est renouvelée par de nouveaux contingents.

Comment se déroule votre arrivée ?

Nous arrivons d'abord à un baraquement un peu à l'écart du camp, où nous nous déshabillons pour nous doucher et être désinfectés. Puis c'est la sélection : il y a le groupe des valides dont je fais partie et celui des grands malades. Ceux-ci, complètement dévêtus, et conduits dans une baraque dans le fond du camp, couchent à même leur paille. Dans cet endroit, la mortalité est très importante.



Vue partielle de l'alignement des baraquements
(photo-document réservé)

Quelle impression vous donne ce camp de repos ?

J'ai tout de suite une mauvaise impression, je pense très vite que nous sommes dans un camp de repos ...éternel.

C'est un ancien camp de juifs qui accueille tous ceux qui ne peuvent travailler dans les camps voisins. Les déportés ne travaillent pas, ils attendent, avec pour principal souci, récupérer une nouvelle gamelle. Nous devons la troquer contre des portions de nourriture auprès des détenus les plus anciens.

Etes-vous toujours infirmier ?

Je ne suis plus infirmier car à Vaihingen ils ne m'ont pas accepté parmi eux et je suis resté un certain temps parmi les malades. Tous les postes clés (chef de camp, schreiber (secrétaire), docteurs, dentistes, kapos etc) sont occupés par des Polonais. Avec ma nationalité française, je n'ai aucune chance. Je partage donc ma paillasse avec le Commandant André Vessièrre de la gendarmerie du Lot. La nuit nous dormons la tête sur notre sac pour être sûr de le retrouver le lendemain. Une nuit, certains se sont glissés par dessous et avec une lame de rasoir, ils ont coupé notre sac et ont pris tout ce qu'il y avait dedans.

Un jour de début janvier 1945, le docteur Bogaerts et Willy Roessing arrivent au camp et s'imposent à l'infirmerie : avant eux il n'y avait aucun docteur parlant notre langue. Tout de suite ils me rappellent auprès d'eux et je fais à nouveau les petits pansements. Dans cette infirmerie je découvre la présence d'un dentiste qui enlève les dents en or. Je tiens souvent la petite boîte carrée qui sera remise au SS et dans laquelle elles sont déposées.

Je dois préciser que mon travail d'infirmier ne m'apporte aucun avantage particulier si ce n'est la satisfaction d'aider, dans la mesure de tous mes moyens, mes camarades malades. Chose non négligeable, étant à l'infirmerie, je suis dispensé des appels.

Que font-ils des cadavres s'il n'y a plus de fours crématoires ?

Un kommando transporte les cadavres à l'extérieur du camp pour les déverser dans les fosses communes. Un jour, je suis appelé par le schreiber à rejoindre le chef de camp qui souhaite parler français. Il me pose beaucoup de questions notamment sur ma famille. Suite à cette discussion, il me demande d'accompagner le kommando des morts chaque samedi. Ce jour là, je dois donc faire évacuer tous les morts depuis la veille et les suivre jusqu'à l'entrée du camp. A chaque fois que je passe devant le SS je lui dis en allemand : « je déclare 2 morts » car les cadavres n'étant pas lourds, les déportés du kommando les passent par deux sur une civière.

Pour la circonstance j'ai entre les mains un petit calepin noir rempli de noms, preuve de confiance, mais qui me permet aussi de constater combien la mortalité est importante. Pendant que je retourne à l'infirmerie, les cadavres sont déversés dans la fosse commune. Je n'ai pas le droit de m'aventurer au delà de la guitoune du SS de service.

Combien de temps restez-vous dans ce camp de la mort lente ?

Du 20 décembre 1944 jusqu'au 8 avril 1945, date à laquelle le camp est libéré, je perds peu à peu la plupart de mes amis, dont les 4 Deux Sèvriens qui me suivent continuellement depuis le convoi de la mort : André Bellot de Chaban et Pierre Chantelauze un photographe de Niort, tous les deux du réseau Delbo-Phénix, Jean-Marie Grellier, un jeune de 22 ans de Chiché et Maxime Bourguignon, sous-chef de gare à Niort. Tous les 4 meurent à Vaihingen.

Dans ce camp, nous ne sommes plus que trois survivants du département, Armand Moreau, Henri Lambert et moi même.



Triste réalité d'un charnier.
(photo-document réservé)

Henri Lambert est donc toujours avec vous ?

Oui, il est tombé malade après moi à Neckarelz et nous avons toujours fait partie des mêmes convois. En tant qu'infirmier, je lui fais des pansements énormes à un pied, il souffre d'un flegmon, ce qui le dispense des appels.

Un jour il me dit : « Devra t-il n'y avoir qu'une vache à la maison, elle sera pour nous deux ! »

Il tiendra parole et c'est ainsi que chaque soir une fois de retour chez mes parents, ma mère ira chercher un litre de lait chez lui !

A son arrestation, c'est un homme assez corpulent, qui pèse entre 110 et 120 kg. A Vaihingen, dans les derniers temps, il n'est plus qu'un squelette : il a la possibilité de s'envelopper les mains dans la peau de son ventre ! Il me le faisait remarquer en me disant : « Tu vois comme ça je n'ai pas froid aux mains ! » Henri sera rapatrié sanitaire et ne rentrera à Niort qu'à la mi-mai, me précédant seulement de quelques jours.

Faites-vous à nouveau des connaissances malgré les mauvaises conditions de vie de ce camp ?

Oui, je me lie d'amitié avec le Père de la Perraudière qui viendra me voir souvent après la guerre, également le Colonel Pichene de Châteauroux.

Je rencontre également mon « frère », René Vaissié accompagné de son père Cyril. Ce dernier est à l'infirmerie au block des grands malades. Je lui prodigue des soins et recueille ses derniers soupirs. Je me débrouille alors pour retrouver René pour qu'il voit son père une dernière fois avant que son corps ne soit emporté vers les charniers.

A Vaihingen, je retrouve aussi Gaston Goulard, l'instituteur de Foussais, qui se trouvait à Neckargeracht. Au tout début de ce camp, nous sommes dans la même baraque, la même chambre, et il couche au-dessus de moi.

Un jour, j'apprends son décès, un de plus : nous sommes arrivés à 240 le 20 décembre, et le jour de la libération du camp le 8 avril 1945, de ces 240 nous ne sommes plus qu'une trentaine.

LA LIBERATION DU CAMP DE VAHINGEN

Que pouvez-vous dire au sujet de la libération du camp ?

Dans les premiers jours d'avril, nous commençons à entendre au loin des bruits de canon. Un de mes camarades, Jean Thomas, me dit un jour avoir vu un véhicule de l'armée alliée s'approcher du camp puis repartir aussitôt. Je pense qu'en apercevant quelques instants ce véhicule, nos gardiens allemands prennent peur et décident d'évacuer le camp en emmenant uniquement ceux qui sont valides.

Quel jour sommes-nous ?

Nous sommes le matin du 6 avril 1945. Etant infirmier et connu du « schreiber » ainsi que des autres médecins polonais, je suis appelé par mon nom, Ropiquet et non par mon matricule, pour rejoindre la colonne des déportés qui s'apprêtait à partir. J'obéis donc, mais pour une raison que je ne me suis jamais expliquée, je fais demi-tour et retourne à l'infirmerie le plus naturellement du monde. Dans la précipitation du départ, personne ne remarque rien. A l'infirmerie je ne retrouve ni le docteur Bogaerts ni Willy Roessing mais je décide quand même de rester et me couche parmi les morts.

Savez-vous ce qui arrive au convoi qui est parti sans vous ?

Oui, je sais ce qui lui arrive car mon ami René Vaissié en fait partie. Il m'a dit avoir pris avec les autres un train et avoir été transféré au camp de Dachau. René sera libéré le 30 avril 1945 à Dachau.



Entrée principale du camp de Vahingen.

A l'arrière plan, le poste de garde devant lequel M. ROPIQUET se mettait au garde à vous et déclarait aux SS le nombre de morts.

Photo prise quelques jours après la libération
(photo-document réservé)

Que faites vous à l'infirmierie ?

Je reste couché parmi les cadavres, j'entends les bruits de la bataille qui se rapproche et certains obus tomber. Le torchis de l'intérieur de la baraque me tombe dessus parfois mais je ne bouge pas et reste deux jours sans manger dans le silence du camp.

Que se passe t-il au bout de ces deux jours ?

Le matin du 8 avril j'entends un peu de bruit autour du baraquement. Je sors de l'infirmierie et j'aperçois un déporté qui s'éloigne en direction du fond du camp. Je prends la même direction et je remarque un grand trou dans les barbelés. Par ce passage, je sors du camp, enjambe le ruisseau¹ puis remonte le coteau. Je me retrouve sur une voie ferrée, celle là même qui m'avait amené au camp quelques mois plus tôt. Je marche alors le long de cette voie en tournant le dos au camp, mais j'éprouve de sérieuses difficultés à avancer. Tout à coup, je me retrouve nez à nez avec un officier : je saurai par la suite qu'il appartenait à l'armée du Général de Lattre de Tassigny. Il s'adresse à moi en français, me posant des questions, me proposant même d'écrire à mes parents pour donner de mes nouvelles. Sur le bloc de papier qu'il me tend, je suis malheureusement incapable de tracer la moindre lettre, l'émotion sans doute, ou mon état physique. C'est donc lui qui écrit une lettre à mes parents, et cette lettre, mes parents l'ont bien reçue car je l'ai lue une fois rentré à la maison.

Vous souvenez-vous ce qu'il a écrit ?

Il a écrit qu'il venait de libérer leur fils, qu'il l'avait trouvé en bonne santé bien que très amaigri. De fait, de 75 kg le jour de mon arrestation, je ne pèse plus que 40 kg à la libération.

¹ Ce ruisseau fait l'objet d'un livre écrit par le déporté Jean THOMAS, « ... jusqu'au si doux petit ruisseau »

Que faites-vous ensuite ?

Je poursuis mon chemin vers le village de Vaihingen dont la population a fui à l'approche des troupes alliées. Je ne me souviens plus si l'officier est encore avec moi. Mais je me rappelle, une fois les premières maisons du village passées, aller dans un superbe carré de poireaux ! C'est plus fort que moi, j'en cueille un brin et l'effeuille avant de le croquer. Puis je reprends mon chemin. Je rentre ensuite dans une épicerie, mais je ne touche à rien car dans ma tête je me dis : « Et si c'était empoisonné !... »

Dans le village, il y a beaucoup de soldats français. Dans mon habit rayé, je ne passe pas inaperçu. Un nouvel officier s'approche pour me questionner. Après m'avoir écouté, il me demande de le suivre. Je monte dans sa jeep et nous allons chez la Baronne de Vaihingen. Celle-ci s'occupe de la traite des vaches. L'officier réquisitionne tout le lait que nous chargeons dans le véhicule de l'armée. Nous repartons en direction du camp.

Vous voulez dire que libre depuis quelques heures déjà, vous retournez une deuxième fois dans ce camp de la mort ?

Oui, mais aux côtés d'un officier français, dans une jeep et par la route ! Cette fois-ci j'entre dans le camp par la grande grille d'entrée.

Quel est l'objectif de ce retour ?

Distribuer le lait à tous les camarades déportés invalides qui sont restés dans le camp. Le premier que je sers est le Commandant Vessières.

A ma grande surprise je ne tarde pas à retrouver le Docteur Bogaerts et Willy Roessing.

Comment expliquer leur présence puisqu'ils sont censés être partis deux jours auparavant ?

Je pensais avoir été le seul à rester et à avoir eu l'idée de retourner à l'infirmerie. En vérité, mes deux camarades s'étaient cachés comme moi, ainsi que bon nombre de « chefs » polonais. Dans la précipitation du départ, l'appel n'a pas été fait et leur absence n'a pas été remarquée. D'ailleurs, depuis mon retour en jeep dans le camp, d'autres déportés, qui s'étaient cachés, ne cessaient d'apparaître et de nous rejoindre.

Les soldats français vont-ils bientôt vous évacuer ?

Non, après la distribution de lait, l'officier annonce au Docteur Bogaerts que les soldats ne peuvent évacuer le camp ce jour, aucune structure d'accueil n'étant prête pour nous accueillir. Il faut dire que notre camp est un des premiers à être libéré.

Nous avons le choix de rester dans le camp pour la nuit, ou de loger chez l'habitant. Nous choisissons de rester ensemble dans le camp. A leur question : « Qu'est ce qui vous ferait plaisir ? » Nous avons répondu : « Un steak frites ! » J'ai oublié depuis, de quoi s'est composé le repas, mais ce qui est sûr, c'est que ce n'était pas un steak frites !

Dès le lendemain matin, c'est-à-dire le 9 avril 1945, de gros camions de l'armée arrivent dans le camp : un premier groupe de déportés dont je fais partie est effectivement évacué : il ne compte que 55 français.

Pour quelle destination partez-vous ?

Nous partons pour l'hôpital militaire 411 de Spire. Malheureusement, pendant le trajet, le Commandant Vessières décède. Il ne pèse plus que 25 kg. Avant de quitter Vaihingen, nous savons que le Général de Lattre de Tassigny connaît l'existence de notre camp. Ce dernier est allé trouver les Sœurs diaconesses de l'hôpital de Spire et leur a demandé de vider tout un bâtiment occupé par des blessés Allemands. Il réquisitionne les Sœurs pour nous soigner.



Le Commandant André VESSIERES, soutenu par un infirmier Polonais et un de ses camarades. Il se dirige vers le camion qui doit le conduire à Spire mais décèdera pendant le trajet. Monsieur ROPIQUET se tient aux cotés du photographe
(photo-document réservé)



Le Père de la Perraudière donnant la communion à Francis REISS le lendemain de la libération. Trop faible pour tenir debout, le Père est assis sur les marches de la baraque. Francis quant à lui, est soutenu par 2 membres de la Première Armée française. M. ROPIQUET se trouve aux cotés du photographe.
(photo-document réservé)

L'HOPITAL DE SPIRE

Comment se passe votre arrivée ?

Comme dans les camps, la première chose est de nous doucher, je devrais dire dégraisser et de passer à la désinfection, comme nos tenues de déportés. J'ai la chance de retrouver mon costume excepté mon « mutzen » que je garde encore précieusement aujourd'hui.

Ensuite une grande partie de notre convoi se retrouve dans un grand dortoir. Les anciens déportés que nous sommes ont chacun un lit avec des draps blancs. Quel changement !

Le docteur Bogaerts vient me voir, et après m'avoir examiné déclare que j'ai une double pleurésie. Une ponction est indispensable.

Etes-vous bien soigné d'une manière générale ?

J'ignore si les Sœurs Diaconesses sont infirmières de métier, elles s'occupent en tout cas de nous avec affection et dévouement. Celle qui s'occupe particulièrement de moi s'appelle Johanna. Il y a aussi Erika.

Vous m'avez dit avoir reçu la visite du Général de Lattre de Tassigny.

En effet, 2 ou 3 jours après notre hospitalisation à Spire, il vient à l'hôpital et passe un moment avec chacun de nous, demandant notre nom, notre adresse, la raison de notre arrestation et notre parcours depuis cet événement. Il demande également à chacun son grade militaire et nous remet un paquet de cigarettes et un paquet de tabac.



Hôpital des Sœurs Diaconesses de Spire.
Bâtiment où est hospitalisé Monsieur Ropiquet.
(photo-document réservé)

Puis il donne l'ordre de transférer tous les officiers dans des chambres individuelles. N'étant pas gradé, je suis orienté à mon tour dans une chambre à 4 lits. Je partage cette chambre avec Francis Reiss, un jeune juif français de Bordeaux, le Sous-Préfet Blanc, et Willy Fisher un autre jeune juif.

Je vois de temps en temps le docteur Bogaerts. Un jour il m'apporte son costume civil car il vient d'en recevoir un autre. Dans une de ses poches, je retrouve la liste des 55 premiers évacués du camp. Je récupère aussi une valise.

Votre santé s'améliore t-elle rapidement et comment occupez-vous vos journées ?

Après ma ponction, avec le repos et des repas plus équilibrés je reprends peu à peu des forces.

L'après midi, les soldats français en garnison à Spire viennent nous voir et nous apportent des boîtes de conserves, des sachets d'entremets Alsa. Je me souviens faire des provisions et déposer quelques unes de ces boîtes dans ma valise. Je me souviens aussi demander aux Sœurs de nous préparer ces entremets. Je me relève la nuit pour en manger, ma table de nuit me sert même de garde-manger.

Après un certain temps, on nous autorise à sortir l'après midi. Mon compagnon de promenades est Willy Fisher. Au début, nous sortons dans le jardin de l'hôpital, puis nous nous aventurons à l'extérieur. Nous repérons le Foyer du Soldat où nous nous rendrons par la suite tous les après midis. Dans cet endroit, nous n'avons qu'à demander pour être servis : je bois de la bière, mange un sandwich en plus des repas de l'hôpital et des entremets pendant la nuit.

Aujourd'hui, vous avez l'air de regretter tous ces repas quotidiens.

Oui car j'aurai pu en mourir : manger autant après toute une période où j'ai eu si faim !... Certains de mes camarades sont morts à l'hôpital d'avoir trop mangé. En 14 jours, pour ma part j'ai pris 17 kg, c'est énorme.

Aujourd'hui, quand il arrive une catastrophe, une équipe de psychologues et de psychiatres se déplace pour prendre en charge les victimes. Personne en ce qui nous concerne ne nous a pris en charge, alors que nous en aurions eu tant besoin.

Votre anniversaire approche. Vous êtes libre mais toujours à l'hôpital le jour de vos 21 ans ?

Le 28 avril, je suis en effet toujours à l'hôpital. Ce jour là, je reçois la visite de la Sœur Supérieure. Elle parle le français et dit en me tendant un bouquet de 21 tulipes : « Lorsque vous rentrerez en France, vous pourrez dire à votre famille et à vos amis que les Sœurs Diaconesses ne sont pas des hitlériennes. »

Sœur Johanna, quant à elle, m'apporte quelques cartes postales que je garde encore. Elles représentent le bâtiment dans lequel nous sommes et d'autres vues de l'hôpital. Au dos de l'une d'elles, elle écrira le 11 mai, en allemand, ces quelques mots traduits pour moi par Willy Fisher : « un petit souvenir de votre Sœur Johanna Arnold »

J'ai aussi droit dans l'après midi à des gâteaux.

Deux jours après, le 30 avril 1945, Hitler se suicide dans son bunker. Quel souvenir cela vous laisse t-il ?

Aucun. Ce n'est pas un souvenir qui reste. En revanche, je me souviens du 8 mai 1945, jour de la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie.

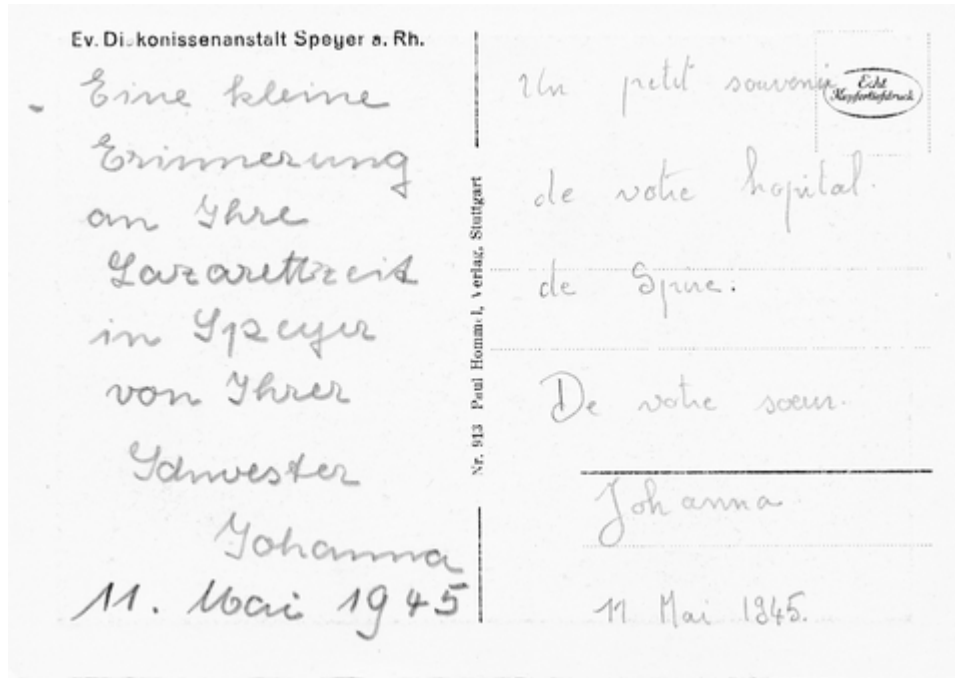
Les soldats en garnison à Spire sont revenus nous voir avec un arrosoir de schnaps. Dans le couloir de l'hôpital chacun en boit dans un quart.

Nous sommes donc au mois de mai 1945, mois de votre retour à la maison. Quel événement a précipité votre départ de Spire ?

Durant nos sorties de l'après midi, nous apprenons avec Willy, qu'il existe à Spire un centre de rapatriement. Un jour, nous quittons notre chambre. J'emporte une valise dans laquelle est plié mon costume de déporté ; elle est très lourde car elle contient également de nombreuses boîtes de conserves ! Je me souviens que je porte le costume prêté par le Docteur Bogaerts. Personne ne fait attention à nous et nous partons sans jamais avoir demandé l'autorisation à qui ce soit.

Quelle date sommes-nous ?

Le 19 mai 1945. Nous arrivons au centre de rapatriement et rencontrons un capitaine français qui retourne en France. Il accepte de nous emmener avec lui. Nous passons la nuit au centre puis le lendemain matin, nous prenons la route dans un 4x4 de l'Armée Française sans bâche. Quelle bêtise ! Ma double pleurésie n'est pas tout à fait guérie et je passe toute la journée en plein vent, au mois de mai, dans le véhicule.



Témoignage d'amitié de Sœur Johanna
Quelques jours après les 21 ans de Monsieur Ropiquet.
(Document personnel de Monsieur Ropiquet)

LE CHATEAU DE SAVERNE , PARIS, NIORT

Où vous emmène ce Capitaine Français ?

A Saverne. Au-delà de cette ville, nous sortons de la zone des Armées, par conséquent, il se voit dans l'obligation de nous remettre entre les mains de la Sécurité Française. Nous n'avons pas de papier, seulement quelques francs, dons de soldats français.

Nous n'avons pas le choix et devons nous présenter devant un officier qui nous interroge. Je passe le premier. J'ai de la chance car l'officier a connu mon père lors d'un stage au bureau de recrutement de Niort dans lequel il travaillait. De ce fait, il rédige dans l'instant ma carte de rapatrié qui fait également office, à titre provisoire, de carte d'identité. Puis une infirmière nous prendra en charge, direction le château de Saverne. Là bas, on me tend un thermomètre : je prends donc ma température qui est forcément très élevée. L'infirmière me dit que si le lendemain j'ai autant de température, elle ne me laisserait pas repartir. Cet avertissement n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Le lendemain matin, je prends bien soin de ne pas mettre le thermomètre où il se doit, et effectivement, la température affichée se révèle être très correcte !

Vous pouvez donc partir !

Tout à fait. Willy et moi sommes conduits à la gare où nous prenons le train le 21 mai en direction de Paris. Nous arrivons bientôt à Nancy où le train s'arrête un moment : mon état physique n'est pas brillant, j'ai beaucoup de fièvre et une soif terrible. Je descends donc du train et avise deux dames de la Croix Rouge, les seules personnes présentes sur le quai. Je leur demande à boire et apprécie leur geste : elles m'envoient tout simplement à la borne fontaine, prétextant que le foyer du soldat est fermé.

En gare de l'est, à Paris nous sommes pris en charge dès notre arrivée et transférés directement à l'hôtel Lutécia, centre de rassemblement des déportés, où notre carte de rapatrié est visée. De nombreux scouts sont présents pour s'occuper de nous. L'un deux me dit qu'un train part pour Niort en fin de soirée. Je devrai y arriver à 5 heures du matin où ma famille viendra m'attendre.

A Niort je suis accueilli par M. Sicard, du Comité d'accueil des rapatriés puis je tombe dans les bras de ma mère, de ma tante et d'un voisin, M. Fougerit. Mon père n'a pu se déplacer. On me couvre et dès mon arrivée à la maison, ma mère prévient le médecin. Le docteur Saint Paul est spécialiste des poumons, il m'annonce que je rechute de ma double pleurésie et que je dois garder le lit.

Je refuse pour le moment car je tiens à saluer Henri Lambert rentré depuis peu. Ensuite je regagne la maison et le lit.



Carte de rapatrié servant de pièce d'identité
(Document personnel de Monsieur Ropiquet)

LE RETOUR A NIORT

Comment se passe votre convalescence ?

Tout d'abord, je garde le lit environ un bon mois, et je me laisse soigner par ma mère. Puis peu à peu, je me sens mieux. Cette fois-ci, il n'y aura pas de rechute.

Un jour, j'éprouve le besoin de retourner à la Mothe Saint Héray, la commune de mon enfance : je suis accueilli chez des amis, M. et Mme Bourdin. Ils ont un garçon et une fille de mon âge et je passe mes journées à revoir tous mes anciens amis, dont Lucienne Baptiste, ma future femme. L'après midi, je l'accompagne avec sa sœur garder les bêtes au champ. Ses parents possèdent la plus grosse ferme de la commune.

Un jour, Madeleine, la fille de Gaston Menuet, un de mes premiers employeurs à la Passe Bernière, vient me chercher et je passe ainsi quelques jours chez ses parents. Je passe également 8 à 10 jours à Cahors chez Madame Vessières, l'épouse du commandant.

Ainsi se passe l'été de ma libération.

A ce moment là, êtes-vous complètement guéri ?

Pas vraiment, je me sens mieux mais souvent je ne peux suivre les autres comme je le voudrais. Je reste assis à côté des anciens à regarder danser ceux de mon âge. Cet hiver là, je reste à la maison et c'est à cette période que malgré tout, je pense à retravailler : je m'inscris à un concours, celui des contrôleurs de la culture industrielle du tabac. Je dois passer ce concours à Nantes mais je demande à le passer à Châteauroux où je suis accueilli chez le Colonel Pichene pour quelques jours. Je profite de ce séjour pour revoir le Colonel Bourgeois, natif de la Mothe Saint Héray, déporté à Buchenwald.



Monsieur Ropiquet pris en photo par son frère à son retour à Niort en Juin 1945, 3 mois après sa libération.
(Photo personnelle de Monsieur Ropiquet)

Réussissez-vous le concours ?

Pas du tout, ce qui est normal car je n'avais eu ni le temps ni les capacités de beaucoup travailler.

Et puis au cours du mois de janvier, M. Léopold Lallemand, secrétaire de notre association, m'a aidé à remplir un dossier pour partir en convalescence. C'est ainsi que je pars à Luchon, le 1^{er} février 1946, afin de respirer l'air pur de la montagne. Je suis accueilli dans un centre spécialisé réquisitionné par l'armée, un grand hôtel qui s'appelle encore le Majestic.

Combien de temps restez-vous à Luchon ?

Au départ, je dois rester un mois, mais j'obtiens deux prolongations d'un mois. Je rentre donc chez mes parents à la fin du mois d'avril, vers le 30, car je me souviens d'être à Niort pour la foire de mai qui a lieu sur la place de la Brèche.

Cette année-là, la municipalité met à la disposition de l'Association des Déportés un grand stand où se tient une exposition faite par les déportés. Un grand nombre d'entre eux se retrouvent ainsi et c'est au cours d'une de ces réunions qu'un homme s'approche de moi et me demande où je travaille. Je lui explique alors que je rentre juste de convalescence et que je n'ai pas de métier. Je crois rêver quand je l'entends me demander de venir dès le lendemain matin à son bureau.

Qui est cette personne ?

C'est M. Jean Thorigny, ancien déporté d'honneur, directeur du ravitaillement général.

Pourquoi « déporté d'honneur » ?

A la suite du débarquement allié, en signe de représailles, 8 personnes du département des Deux-Sèvres ont été déportées car elles étaient susceptibles de nuire à l'ennemi. Mais leur sort n'a rien de commun avec le nôtre. Elles n'ont jamais été habillées en rayé et n'ont jamais travaillé, de plus toutes les 8 sont revenues.

Où se situe le bureau de Jean Thorigny ?

Rue du soleil, juste derrière le collège Saint Hilaire.

Quel est le bilan de cet entretien ?

Il est très positif car je suis embauché comme contrôleur-comptable et affecté à la section viande.

En quoi consiste votre travail ?

J'ai pour mission d'aller à l'abattoir de Niort, relever le poids des bovins qui rentrent et le poids de la viande qui sort. Je m'occupe aussi de faire la répartition lorsqu'il y a de la viande congelée qui provient d'Argentine.

Dans la journée, il n'y a pas trop de travail à faire alors j'emporte mes livres et je travaille.

J'apprends un jour que le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) organise un concours pour recruter des métreaux-vérificateurs. Il est clair que le secteur du bâtiment est prometteur après la guerre. Je commence donc à préparer ce concours et pour cela, je suis des cours avec 3 jeunes de Niort à l'école Livet à Nantes, le samedi. Je n'assiste qu'à un ou deux cours, car à Niort le même cours se crée.

Mais un beau matin, une circulaire, provenant du MRU de Paris, précise que ces cours là sont réservés uniquement aux agents du MRU, ce qui entraîne pour moi l'impossibilité de poursuivre. Heureusement tout va s'arranger lorsque M. Thorigny et M. Lelant, maire de Niort, se débrouillent pour me faire changer d'administration et de travail : le lundi suivant j'embauche au MRU avenue de Paris à Niort, comme simple auxiliaire. Ainsi je peux continuer à suivre les cours et passer le concours.

Quel est ce nouveau poste que vous occupez ?

Je suis affecté à la Section Travaux. Mon chef de service est un architecte, M. Sodore, qui a travaillé entre autre au plan du monument de la Résistance. Mon travail consiste à aider à la relecture des devis et délivrer aux entreprises les bons d'achat de certains matériaux contingentés. J'ajoute que M. Sodore est un ancien évadé de France par l'Espagne, arrêté et interné un certain temps par les Espagnols avant d'être relâché pour regagner les troupes alliées stationnées en Afrique du Nord. De ce fait, il est Interné Résistant et est membre de notre Association de Déportés Internés et Familles de Disparus. Notre entente est parfaite.

Où passez-vous le concours ?

A Bordeaux. Mon statut de déporté me permet de recevoir 20 points d'avance.

Cette fois-ci êtes-vous reçu ?

Oui, je suis reçu 61 ème sur 200. Je suis donc admis à l'école des métrologues-vérificateurs à Paris avec un autre Niortais. Je ne rentre dans les Deux Sèvres qu'aux vacances de Noël (où je me fiance avec Lucienne) et à celles de Pâques.

Les cours se terminent la veille du 14 juillet.

A l'examen général de sortie, je suis classé 19 ème et affecté, bien heureusement, à Niort, où je débute aux dommages de guerre avant de devenir chef de la Section Travaux : je m'occupe des déblaiements : maisons à démolir, quartiers à déblayer...et ce dans tout le département, principalement à Cerizay où je vais chaque mercredi.

Mais auparavant je me suis marié le 14 août 1948, à la Mothe Saint Héray, et nous habitons avec Lucienne chez mes parents, rue d'Echiré à Niort. Nous y resterons 7 années.

LE PROCES DES « CRIMINELS DE GUERRE »

DE VAIHINGEN

Vous avez été, plusieurs mois avant votre mariage, appelé à témoigner contre les Nazis. Pouvez-vous raconter cet autre épisode important de votre vie et pouvez-vous avant tout le situer dans le temps ?

Le premier procès se déroule à Rastatt du 10 au 15 octobre 1947. Tout d'abord je prends le train à Paris. Il s'arrêtera à Baden Baden où à mon arrivée je suis pris en charge par l'armée et conduit dans un lieu de retraite, en plein bois. Nous sommes très surveillés mais nous n'avons qu'à lever le petit doigt pour obtenir ce que l'on veut. Nous prenons le car pour aller témoigner, et à notre arrivée au tribunal une dame nous accueille et nous montre en douce la salle.

Que voyez-vous ?

Tous les détenus sont assis sur des gradins et devant, le tribunal, représentant les 4 nationalités, c'est-à-dire française, anglaise, américaine et russe.

Pour entrer, il faut passer devant une haie de soldats.

Avant le témoignage qui est individuel, nous devons attendre notre tour dans une petite pièce à l'écart.

Comment se déroule votre propre témoignage ?

Je suis très impressionné. Je m'avance devant la barre et on me demande de dire la vérité rien que la vérité, de parler sans haine et sans crainte.



Monsieur Pierre Ropiquet dans une résidence militaire,
près de Rastatt, peu avant son audition
au procès des criminels de guerre.
(Photo personnelle de Monsieur Ropiquet)

Parler sans haine, c'est possible pour moi car à cette époque la haine s'est apaisée.

Parler sans crainte en revanche me semble impossible.

Je dois regarder un à un chaque détenu pour éventuellement les reconnaître. Pour cela, le Président du tribunal me demande de bien prendre mon temps. Je finis par reconnaître le lieutenant, celui là même qui est venu à Neckarelz nous annoncer notre départ pour le camp de Vaihingen, un camp de repos où nous serions bien soignés !

Je crois que j'en reconnais un autre qui portait des lunettes au camp. Il avait une marguerite à chaque revers de sa veste indiquant qu'il appartenait au service sanitaire. Mais au tribunal, il n'a plus de lunettes. Aussitôt, le Président demande en allemand, au détenu en question, ce qu'il a fait de ses lunettes. Celui-ci répondra qu'il les a cassées. Ordre lui est donné sur le champ de se présenter aux prochaines audiences avec des lunettes.

Je dis ensuite tout ce que je sais sur le camp, on me demande aussi de parler de l'hygiène. Quand j'arrive à la fin de mon témoignage, un officier vient me chercher pour me reconduire dans la petite pièce à côté.

Retrouvez-vous des anciens camarades de déportation à ce procès ?

Tout a fait, il y a mon ami René Vaissié, le Père de la Perraudière, le Comte de Mailly Nesle et André Archippe.

Que faites-vous après votre témoignage ?

Un officier français nous emmène jusqu'au camp de Vaihingen. Nous, c'est-à-dire René, le Père de la Perraudière, le Comte de Mailly Nesle et moi même. Que d'émotions sur les lieux de notre martyre !

Je me retrouve avec René sur les charniers qui n'avaient pas encore été ouverts ; il y avait juste une grande croix édifée après la libération par la mission Vaticane. Je me souviens qu'à cet endroit mon ami et moi nous sommes jetés dans les bras l'un de l'autre pour pleurer : sous nos pieds, reposaient son père et tous mes amis. Avant de repartir, j'ai l'idée de ramasser dans mon mouchoir un peu de cette terre « maudite » pour la famille de M. Bellot restée à Chauray.

Ensuite, nous sommes allés dans le village. Le Père est resté quant à lui, quelques jours chez la Baronne de Vaihingen. Celle-ci, ayant appris qu'un prêtre séjournait dans le camp du temps de notre déportation, lui avait fait passer quelques hosties et un peu de vin rouge, le père avait pu célébrer ainsi une messe clandestine.

La Baronne est aussi venue témoigner car le camp était construit sur un de ses terrains.

Nous terminons donc à trois, plus l'officier qui nous conduit au pénitencier de Germersheim. Pour cela, nous passons en zone britannique où nous traversons une ville complètement rasée.

Au pénitencier, tous les détenus sont rassemblés dans la cour. Nous avons pour mission leur identification éventuelle.

Je reconnais pour ma part le chef de camp de Neckarelz, celui qui avait dit au Docteur Bent de raccourcir le cadavre Letton pour qu'il rentre dans sa « boîte ».

Qu'arrive t-il à ces personnes reconnues ?

Je ne connais pas exactement toutes les sentences car je rentre assez rapidement en France ensuite, mais je sais que certains détenus ont été pendus.



Grande croix édifée après la Libération
par la mission Vaticane
à l'emplacement même des charniers
non encore ouverts
(Photo personnelle de Monsieur Ropiquet)

LES DIFFICULTES A REPENDRE

UNE VIE NORMALE

Est-ce difficile de vous réadapter à votre vie d'avant ?

Je rencontre bien sûr de nombreuses difficultés. Tout d'abord, je connais des crises de sudation : je me mets à transpirer sans raison et particulièrement lorsque je me trouve face à des personnes importantes, un supérieur hiérarchique, le préfet ou une autre personnalité.

En discutant avec des camarades déportés, je sais que je ne suis pas le seul mais ces crises me gênent beaucoup car j'appréhende toujours d'aller quelque part.

Quand je vais à la messe, si je suis assis au milieu de l'église, la crise réapparaît car j'imagine que tout le monde me regarde. Par la suite, je prends l'habitude de m'asseoir derrière un pilier. Le plus souvent, je reste debout au fond de l'église, près de la porte de sortie. Heureusement ces crises se sont estompées pour disparaître totalement .

Je deviens aussi claustrophobe, je ne supporte pas les endroits sombres, les pièces noires où l'on est enfermé : je ne suis allé que très rarement au cinéma, peut-être 3 ou 4 fois depuis mon retour de déportation. Pas question également pour moi d'aller au bal car je ne supporte plus la foule.

Je ne prends que très rarement le train, mais toujours avec appréhension, vous comprenez pourquoi...

Lorsque je suis invité à déjeuner, et si les invités sont nombreux, il faut que je sois assis à un angle de table pour ne pas me sentir pris. Honnêtement, je dis toujours qu'il a fallu beaucoup de courage à toutes les jeunes filles qui n'ont pas eu peur de devenir femmes de déportés.

Et puis il y a les cauchemars : ce que j'ai pu inquiéter mes parents et ma femme ! Parfois il fallait même aller chercher le médecin pour me calmer, j'étais en plein délire.

Quel sorte de cauchemar faites-vous ?

Je ne suis pas dans un camp mais toujours dans une situation inextricable, comme un trou de souris ou un labyrinthe. Je vous ai déjà dit au début de nos entretiens que je jouais au foot. Bien évidemment et bien malheureusement, mon état physique ne m'a pas permis de continuer la pratique de ce sport : cela a été souvent, pendant mes nuits, des sujets à cauchemars, je me retrouve sur un terrain cloué sur place, ou alors je n'ai plus de chaussures

Le cauchemar le plus épouvantable est celui où je me retrouve avec un ami et mes trois enfants dans une cellule jusqu' au moment où un gardien en uniforme les emmène tous les trois. Je crois bien que ce cauchemar là sera ancré en moi à jamais.

Y a t-il des événements particulièrement pénibles ou surprenants qui marquent votre retour ?

Un événement pénible, oui, un jour, je vais au cinéma l'Olympia avec un ami. En attendant le début du film, nous discutons et une dame vient s'asseoir près de nous. Notre dialogue doit l'intéresser car elle engage la conversation. Lorsqu'elle apprend que nous revenons d'un camp et que nous avons eu le typhus tous les deux, elle se relève et va s'asseoir ailleurs. Sa réaction nous a fait beaucoup de mal et aujourd'hui j'y pense encore.

Un événement surprenant, quand par exemple je décide de déguster sous les yeux de ma pauvre mère qui devait bien se demander si j'étais dans mon état normal, un brin de poireau du jardin de mon père, cru, comme je l'avais déjà fait un mois auparavant en fuyant le camp de Vaihingen, mais avec, cette fois-ci du sel et du poivre !

LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS

A votre retour à Niort après la libération, vous devenez membre de plusieurs associations : expliquez-moi :

A notre retour en 1945, les déportés adhèrent à une seule et unique association : la F.N.D.I.R.P. (Fédération Nationale Déportés Internés Résistants Patriotes.) Parallèlement, il y a la F.N.D.I.R. qui ne regroupe que les résistants.

Mais en 1950, il y a scission et une autre association voit le jour : l'U.N.A.D.I.F. qui signifie Union Nationale des Associations de Déportés Internés et Familles de disparus. F.N.D.I.R. et U.N.A.D.I.F. ont le même siège social , 8 rue des Bauches à Paris. Le 26 novembre 1988, je suis élu à l'unanimité, président de l'A.D.I.F. des Deux-Sèvres, qui n'est autre qu'un maillon de l'U.N.A.D.I.F, pour remplacer Monsieur Moreau, décédé, et ce, bien que je ne me sois pas présenté. Madame Huguette Bonneau est la 1^{ère} Vice Présidente.

Je précise que Madame Bonneau est venue également témoigner au collège Saint Hilaire de son passé de résistante,¹ alors qu'elle habitait à l'époque de la seconde guerre mondiale à quelques mètres du collège.

Y a t-il un événement particulier qui réunit ces deux grandes associations, F.N.D.I.R. et U.N.A.D.I.F. ?

Les adhérents F.N.D.I.R. sont tous membres de l'U.N.A.D.I.F. et il y a tous les ans un congrès qui les réunit, cette année par exemple cela se passait à Quimper.

¹Madame Huguette Bonneau née Moinard était la secrétaire du chef du réseau Delbo-Phenix au moment de son arrestation le 18 Avril 1944.

Il se déroule sur trois jours et rassemble tous les délégués départementaux.

Le premier jour, on y entend le compte rendu de tout ce qui s'est passé dans l'année, de la vie du mouvement, de la défense du titre de déporté, du concours de la résistance et de la déportation ...

Le deuxième jour est le moment des élections pour les différentes commissions.

Le troisième jour est en principe réservé au tourisme.

Y a t-il aussi un congrès au sein de l'A.D.I.F ?

Le mot congrès est un bien grand mot et n'est pas à employer en ce qui nous concerne, je préfère le terme d'Assemblée Générale.

Ma première Assemblée Générale en tant que président a lieu le 24 mars 1990 et se renouvelle ainsi chaque année jusqu'en 1996. A partir de cette année là, elle n'a lieu que tous les 2 ans, c'est-à-dire le 27 mars 1998 et le 31 mars 2000.

Quel est le lieu choisi pour vous rencontrer ?

Nous nous rencontrons à Niort, à l'hôtel de Paris.

Qui assiste à cette Assemblée ?

Personne d'autre en dehors des adhérents bien sûr et du Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants.

Etes-vous nombreux ?

Nous ne sommes plus que 34 adhérents, certains sont âgés et en maison de retraite et ne peuvent plus se déplacer. Il y avait même une centenaire. Concrètement seulement 10 à 12 personnes peuvent encore se déplacer et assister à notre réunion.

Comment se déroule cette Assemblée ?

Je fais un exposé de toutes mes activités, car si je suis Président j'assure également le secrétariat et la comptabilité et je fais le point sur la trésorerie. Cela nous prend en général 2 heures.

Mais nous avons conservé l'habitude de nous réunir en dehors de cette assemblée tous les mois, chaque deuxième jeudi du mois pour être plus précis, chez l'un ou l'autre des adhérents.

Nos épouses sont également conviées et nous gardons ainsi toujours le contact.

Faites-vous partie d'une autre association ?

Oui, c'est l'Amicale des Anciens de Dachau, fondée, avant même la libération du camp, par Edmond Michelet, ministre sous De Gaulle et père de l'écrivain Claude Michelet.

J'y adhère depuis le début, mais je ne vais au congrès annuel que depuis 1980, année de ma retraite.

Le congrès se déroule sur 4 jours : le premier jour on assiste à un exposé ou une conférence sur la résistance ou la transmission de la mémoire. C'est aussi la réunion des 3 commissions, « Mémoire Jeunesse » « Finances » et « Associations Régionales ».

Le second jour, c'est l'Assemblée Générale, le troisième jour, toujours un dimanche, a lieu la cérémonie religieuse suivie d'une cérémonie du souvenir puis d'une réception. Le dernier jour est réservé au tourisme.

En 1998, le congrès a eu lieu à Niort. Je tiens d'ailleurs à signaler qu'à cette occasion nous avons changé de nom : l'Amicale des Anciens de Dachau est devenu l'Amicale du camp de concentration de Dachau.

Quelle différence y a-t-il ?

Le premier nom ne regroupe que les déportés de Dachau ou les veuves de déportés, le second regroupe, en plus, les enfants des déportés et pour que ceux-ci puissent effectivement adhérer à l'Association, les statuts ont été modifiés en 1998, lors du congrès qui s'est déroulé à Niort.

Depuis votre libération, vous êtes retourné 4 fois à Dachau. Pouvez-vous rappeler à quelles occasions et quelles impressions ont laissé ces déplacements ?

La première fois que je vais à Dachau c'est en compagnie du docteur Laffitte et de sa fille pour l'inauguration du monument international de Dachau : celui-ci représente de grands poteaux, des barbelés et des cadavres pris au travers.

Je vais également deux fois à Dachau pour un pèlerinage dans le cadre de l'Amicale et la dernière fois c'était pour le cinquantième anniversaire de la libération du camp, c'est-à-dire le 30 avril 1995.

Le premier voyage me marque beaucoup car c'est à cette occasion que je découvre les fours crématoires et la chambre à gaz dont j'avais si souvent entendu parler. Une veuve de déporté, venue avec nous, a déposé un petit bouquet de fleurs à l'entrée d'un four, cela pince le cœur, c'est terrible.

Le dernier voyage me marque beaucoup également : il pleut énormément, les télévisions du monde entier sont présentes et après une cérémonie religieuse, nous sommes reçus par le Premier Ministre de Bavière, Edmund Stoiber. Dans un discours, il reconnaît la « culpabilité et la responsabilité » dont l'Hitlérisme a chargé notre pays.

Pour revenir aux différentes associations, y en a-t-il une autre à laquelle vous adhérez ?

Oui, je suis membre du Comité du Souvenir Français de Niort. Je remplace là aussi Monsieur Moreau, décédé.

Notre devoir consiste à soutenir notre président le colonel Pothier et à fleurir, entre autre, au 1^{er} novembre les tombes des soldats morts pour la France, au carré militaire du cimetière des Sablières à Niort. Pour terminer, je suis membre du conseil d'administration de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre depuis octobre 1962 en remplacement d'Henri Lambert qui, en tant que vice-président, représentait le conseil général, alors que moi, je représentais les déportés politiques.

J'adhère à l'Association des Grands Mutilés de Guerre dont la section de Niort est rattachée à celle de Magné, à l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de guerre du quartier de Souché. Je suis également membre de deux autres Associations, celle de l'Ordre National du Mérite et celle de la Société Nationale des anciens et amis de la gendarmerie. Enfin je terminerai par vous dire que je suis membre adhérent du Conservatoire de la Résistance et de la Déportation des Deux-Sèvres dont le siège est à Thouars.

TEMOIGNER CONTRE L'OUBLI

Nous avons déjà abordé les difficultés à reprendre une vie normale, et dans la vie quotidienne, vous ne parlez pour ainsi dire jamais à votre entourage proche, y compris vos enfants, de votre passé.

C'est exact, je parle peu de mon expérience de déporté.

Un jour, en 1974, ma fille Brigitte alors élève de terminale, me demande si je peux lui expliquer, à elle et quelques camarades, ce qu'a été la déportation. J'accepte en pensant que c'est la première fois que je parlerai de ces choses là à l'un des mes enfants.

Pour me donner plus d'assurance, je vais chercher les 9 pages que j'avais écrites à la demande de Christian Bernadac qui recherchait à l'époque des témoignages pour écrire son livre intitulé « le train de la mort » paru aux éditions France Empire en 1970.

Bien évidemment, la lecture de ces quelques pages suscite des questions, je réponds aux premières avant de m'effondrer et de pleurer, incapable de continuer.

Avez-vous renouvelé malgré tout cette expérience de témoignage ?

Oui, mais pas avant 1989, à la demande pressante, cette fois-ci, de ma petite-fille Florence, et de son professeur d'histoire, Monsieur Onillon.

Où ce témoignage se déroulait-il ?

Cette fois-ci, il s'agit de témoigner au lycée Notre-Dame, rue de Bessac, devant la classe de Florence, alors élève de première ou terminale.

Pour me donner de l'assurance, je choisis d'apporter une cassette vidéo concernant Dachau et je réponds ensuite aux questions tout en expliquant quel avait été mon parcours. J'avais même apporté mon costume de déporté.

Quelle a été la réaction des élèves ?

Ils se sont montrés tous très impressionnés et surtout très attentifs. Certains ont pleuré, d'autres ont pris des notes et ce qui m'a marqué le plus c'est qu'à la fin de l'exposé, un élève est venu me demander l'autorisation de toucher à mon costume de déporté.

Peut-on dire que ce témoignage est le point de départ à de nombreux autres ?

Sans aucun doute et j'ai très vite été convaincu de la nécessité de témoigner tant qu'il est encore temps. Après Notre-Dame, je suis allé témoigner au Collège Gérard Philippe. J'ai entraîné avec moi Huguette Bonneau pour qu'elle témoigne de son passé de résistante, et c'est ainsi que nous sommes venus au collège Saint Hilaire à votre demande, pour témoigner face à vos élèves de 3^{ème}, c'était en 1994.

C'est aussi en la chapelle de votre établissement qu'est fixée sur un des murs une plaque commémorative portant quelques noms de déportés dont Robert Béchade, ancien élève du collège et aussi un de mes compagnons de cellule à la Pierre Levée.

Le jour où j'ai découvert cette plaque, c'était pour la confirmation de mes deux petites-filles, je me suis promis de terminer chaque témoignage à Saint Hilaire par un moment de recueillement dans la chapelle en souvenir de Robert Béchade et des quelques autres déportés

Dans quels autres établissements avez-vous l'habitude d'aller ?

Habitude est un bien grand mot, je vais chaque année dans les trois établissements qui ont été cités, c'est à dire Notre-Dame, Gérard Philippe et Saint Hilaire.

Pour le reste, c'est beaucoup moins régulier. Je suis allé par exemple deux fois au collège de Pamproux et de Prahecq, une fois au collège Rabelais à Niort, et plusieurs fois au collège Roger Thabault à Mazières en Gâtine.

Je suis même allé au lycée Pierre Renou à Bondy à la demande de ma petite-nièce, avec l'aval bien évidemment de son professeur d'histoire et du Proviseur de l'établissement. Je continuerai à témoigner aussi longtemps que je le pourrai.



Elèves de 3^{ème} d'un collège Niortais, attentifs au témoignage de Monsieur Ropiquet.
(Photo personnelle de Madame Renaud)

Lettres écrites après des témoignages
A l'attention de Monsieur ROPIQUET



Monsieur Pierre Ropiquet
lors de l'un de ses nombreux témoignages
en collèges et lycées
(Photo personnelle de Madame Renaud)

NIORT, 22 septembre 1997

Mme Bonneau, M. Ropiquet,

A la suite de votre visite, jeudi 17 septembre 1997, au lycée Notre-Dame, j'ai pu tirer un grand enseignement dont je suis sûre ne pas être la seule élève à en avoir pris conscience. Tout ce que les livres d'histoire, les documents de presse ont pu et pourront encore nous apprendre sur le passé, ne sont rien à côté de ce que peuvent apporter les témoignages comme les vôtres.

Les sentiments éprouvés au cours des événements endurés sont encore vibrants en vous, votre regard et votre voix trahissaient la peur, la souffrance et même la fierté, au fur et à mesure de vos paroles si sacrées mais tellement douloureuses. J'ai même cru les partager mais j'ai compris que personne ne pourra prétendre comprendre sans avoir vécu.

J'ai compris que rien (pas même la compassion) ne pourrait rendre ce que le passé vous prend et qu'il ne vous a laissé que de douloureux souvenirs qu'il vous faut aujourd'hui nous transmettre. Malheureusement j'ai compris aussi à quel point l'ingratitude et l'ignorance grandiront avec les générations.

C'est pourtant grâce à vous que nous sommes là aujourd'hui. Vous qui avez souffert pour nous, vous combattez encore pour que l'oubli n'envahisse pas nos esprits, pour nous prévenir contre l'intolérance et la folie humaine ou plutôt inhumaine.

Vous combattez encore pour que nous combattions à notre tour les erreurs du passé, pour qu'il n'y ait « plus jamais ça ».

Et nous ...nous écoutons, nous croyons comprendre mais nous ne pouvons pas ; nous croyons savoir mais nous ne savons pas ...

C'est pour vous demander pardon de mon ignorance et pour vous dire un merci trop ingrat que je vous écris.

Aujourd'hui, un sentiment de culpabilité de ne pas pouvoir vous rendre tout ce que vous nous laissez et que vous méritez tant, restera au fond de moi, je l'espère toute ma vie.

La seule façon qui m'est donnée de vous rendre hommage est de ne pas oublier et de cultiver la mémoire du passé.

J'espère m'adresser à travers vous à tous ceux qui se sont battus comme vous pour leur pays, pour leurs enfants, pour leur propre vie et qui ont déjà trop souffert et souffrent encore...

Je n'oublie pas vos conseils : vigilance et tolérance. Il nous reste maintenant à préparer l'avenir à la lumière du passé, pour nous, nos enfants et nos petits-enfants...

Sincèrement et respectueusement
Une élève de T.E.S. du lycée Notre-Dame.

NIORT, 29 octobre 1999

Cher grand-père,

Comment t'écrire ce que j'ai pu ressentir lors de ta passionnante intervention. Tout d'abord, je pense parler au nom de toute ma classe en te disant tout simplement merci.

Je ne pense pas pouvoir imaginer au combien cela doit être dur pour toi de faire ressurgir d'aussi atroces et pénibles souvenirs. Tu as su faire dégager une telle émotion dans ton témoignage que nous en étions tous énormément bouleversés.

Cette émotion, c'est ce qui rend ton témoignage beaucoup plus instructif que tous les livres d'histoire.

Tu as su nous faire prendre conscience de ce que des hommes sont capables de faire lorsqu'ils sont poussés par une idéologie inhumaine telle que l'était l'idéologie nazie.

Certes comme tu nous l'as si bien dit, nous ne pourrons jamais comprendre, jamais imaginer les souffrances que les déportés ou autres ont pu endurer.

Mais saches que ton témoignage, celui de mon grand-père est un témoignage que jamais je ne pourrai oublier.

C'est ton témoignage, ton histoire mais c'est aussi, je pense, une part de mon passé qu'il est important de connaître et de t'avoir entendu en parler avec cette émotion qui le rend si bouleversant mais réaliste et instructif.

Je ne pourrais jamais savoir qu'elle était ta souffrance mais je tiens à te dire que je suis fière d'avoir un grand-père qui a le courage d'en parler et qui sait faire passer un message si important aux jeunes et adultes de demain.

Je suis fière de savoir que plus tard mes enfants connaîtront l'histoire de leur arrière-grand-père ainsi que les générations suivantes grâce à ton courage.

Ainsi je terminerai par remercier cet ange qui a su veiller sur toi, te protéger pour que tu puisses être là, maintenant, à mes côtés, en bonne santé pour être mon grand-père adoré.

Ta petite-fille Aurélie

JE REVIENDRAI

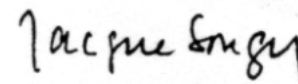
Je reviendrai
j'aurai le crâne rasé
un sourire peut-être
mais avec ma tête
maigre et osseuse
je ferai peur
car le sourire deviendrait grimace.

Non, je resterai impassible,
je regarderai de toutes mes forces loin devant moi
avec mes yeux fixes
ouverts jusqu'à faire mal.

Seulement les yeux reflètent les peurs, les angoisses
et les images gravées comme des photos :
bastonnades, potences, liquidations,
et aussi le regard terrible
de mon copain mort tout près de moi une nuit.

Je reviendrai, je reviendrai...
Je n'aurai besoin de rien
puisque je serai de retour,
Frais il faudrait que ma mère s'approche de moi,
avec ses mains elle ferait un geste devant mes yeux
et tout s'effacerait.

Je reviendrai.



Poème d'un ancien de Dachau,
résidant à Châlons en Champagne
ami de Monsieur Pierre Ropiquet

LE CHANT DES MARAIS

I

Loin, vers l'infini, s'étendent
Les grands prés marécageux.
Pas un seul oiseau ne chante,
Dans les arbres secs et creux.

O terre de détresse !

Où nous devons sans cesse piocher, piocher !

II

Dans ce camp morne et sauvage,
Entouré de murs de fer,
Il nous semble vivre en cage,
Au milieu d'un grand désert.

O terre de détresse !

Où nous devons sans cesse piocher, piocher !

III

Bruit des pas et bruit des armes,
Sentinelles jour et nuit.
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.

O terre de détresse !

Où nous devons sans cesse piocher, piocher !

IV

Mais un jour dans notre vie,
Le printemps refleurira,
Libre, alors, ô ma patrie !
Je dirai tu es à moi.

O terre enfin libre !

Où nous pourrons revivre, aimer !

O terre enfin libre !

Où nous pourrons revivre, aimer, aimer !

Texte de Hans ESSER et Wolfgang LANGHOFF
Musique Rudy GOGUEL

LE CHANT DES PARTISANS

I

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux
Sur nos plaines ...
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays
Qu'on enchaîne ? ..
Ohé ! partisans, ouvriers et paysans
C'est l'alarme.
Il y a des pays
Où les gens au creux des lits
Font des rêves
Ici, nous, vois-tu
Nous on marche et nous ont tue ...
Nous on crève...

II

Montez dans la mine ;
Descendez des collines,
Camarades,
... Sortez de la paille
Les fusils, la mitraille
Les grenades
Ohé ! les tueurs,
A la balle et au couteau
Tuez vite ;
Ohé ! saboteur
Attention à ton fardeau ...
Dynamite...

III

C'est nous qui brisons
Les barreaux des prisons,
Pour nos frères.
La haine à nos trouses
Et la faim qui nous pousse
La misère.

IV

Ici, chacun sait
Ce qu'il veut, ce qu'il fait
Quand il passe.
Ami, si tu tombes,
Un ami sort de l'ombre
A ta place.
Demain du sang noir
Sèchera au grand soleil
Sur les routes.
Chantez compagnons,
Dans la nuit la liberté
Nous écoute ...

IV

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne...
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ? ...
Oh, oh, oh, oh, oh, oh, oh.

Texte de Maurice DRUON et Joseph KESSEL
Musique d'Anna MARLY

POSTFACE

« Histoire d'un déporté » est le fruit d'une idée, d'un long et méticuleux travail de Madame Maryline Renaud, professeur d'histoire et de géographie au collège Saint Hilaire de Niort.

C'est le mardi 7 Février 2000, à l'issue de mon témoignage devant ses élèves, alors que ceux-ci m'avaient convié à rejoindre le réfectoire de l'établissement pour déguster des gâteaux de leur fabrication, que Madame Renaud m'a fait part de son idée d'écrire un ouvrage pédagogique sur la Déportation. Elle m'en a expliqué les grandes lignes sans toutefois me préciser qu'il s'agirait de mon propre parcours.

Conscient que les derniers témoins de cette hallucinante tranche d'histoire vieillissaient et disparaissaient rapidement, je n'ai pu que l'encourager. Mais au fond de moi-même, je me disais « on verra bien ce que cela donnera !... » Je l'avoue, j'étais un peu sceptique, car celui qui n'a pas vécu la déportation ne peut s'en faire une idée exacte.

Le 28 mars, nous nous sommes rencontrés de nouveau, son projet avait mûri, et cette fois-ci, elle m'a précisé que c'était mon propre parcours qu'elle voulait décrire et que l'ouvrage se présenterait sous la forme d'un dialogue entre elle et moi.

Je connaissais bien Madame Renaud, elle avait été le professeur de deux de mes petites-filles et chaque année, depuis 1994, elle nous accueillait avec Madame Bonneau pour nos témoignages respectifs.

J'ai donc accepté.

Dès le 4 avril, nous nous sommes mis au travail : presque chaque semaine nous passions à mon domicile environ 2 heures. Elle posait des questions et branchait son magnétophone pour enregistrer mes réponses et retravailler par la suite le texte.

Une question courte amenait souvent une longue, très longue réponse, car ces séances, bien qu'assis confortablement dans mon salon me ramenaient dans cet univers concentrationnaire où nous

avons trimé, où nous avons eu si faim, si froid, où nous avons tant souffert, où la Mort était notre compagne de chaque instant. Mais qui peut comprendre tout cela ? Les mots ne sont pas assez forts pour décrire tout ce que nous avons supporté.

Au cours de mes réponses, combien de fois me suis-je arrêté, étreint par l'émotion et les larmes, qui n'ont pourtant jamais coulé là-bas, rougissaient mes yeux.

Je sais gré à Madame Renaud d'avoir en ma compagnie respecté ces silences si lourds de souvenirs atroces.

De semaine en semaine nous avançons dans notre travail, et des nombreuses cassettes enregistrées, il en est ressorti cet ouvrage fort bien résumé et surtout retraçant fidèlement le parcours d'un jeune déporté qui ressemble à celui de tous ceux qui ont connu les camps de concentration.

En rédigeant cette postface, ayant eu le privilège de revenir de ces lieux maudits, de retrouver ma famille et mon pays, ma pensée une fois de plus, et comme chaque jour, va vers ceux qui sont montés au ciel dans les volutes de fumée des crématoires, vers ceux qui ont été jetés dans les charniers comme à Vaihingen, qui n'ont eu ni linceul, ni tombe. Je m'incline devant l'immense peine de leur famille qui ont attendu vainement le retour de l'être cher.

Mes remerciements vont également à Monsieur Aubineau, Principal du collège Saint Hilaire, qui a accepté, à la demande de Madame Renaud, d'inclure dans cet ouvrage « le mot du Directeur ».

Je remercie aussi Monsieur Jean-Marie Pouplain, Correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS) qui, compte tenu de l'amitié que nous avons l'un pour l'autre, a bien voulu rédiger, à la demande de Madame Renaud et de moi-même, la préface de cet ouvrage « Pour la Mémoire ».

Enfin, je voudrais dire aux élèves de tous les établissements où je suis allé témoigner, combien j'avais été frappé par leur tenue, par leur attention, souvent par leur émotion et par leur gentillesse.

J'ai reçu bien des petits mots de sympathie et je rencontre bon nombre de ces jeunes, que malheureusement je ne reconnais pas, mais qui me saluent respectueusement.

Je remercie également les professeurs pour leurs encouragements, leur aide à vaincre une certaine appréhension, leurs appréciations à la fin de chaque témoignage. Je terminerai en citant ce que trois d'entre eux m'ont écrit ce qui corrobore ce que tous ces enseignants m'ont déclaré :

1992 : « Ils ont bien plus appris et ressenti que dans un livre et je les crois sensibilisés à ce qui pourrait se passer si nous n'étions pas vigilants »

1997 : « Vous leur avez donné une inestimable leçon d'histoire »

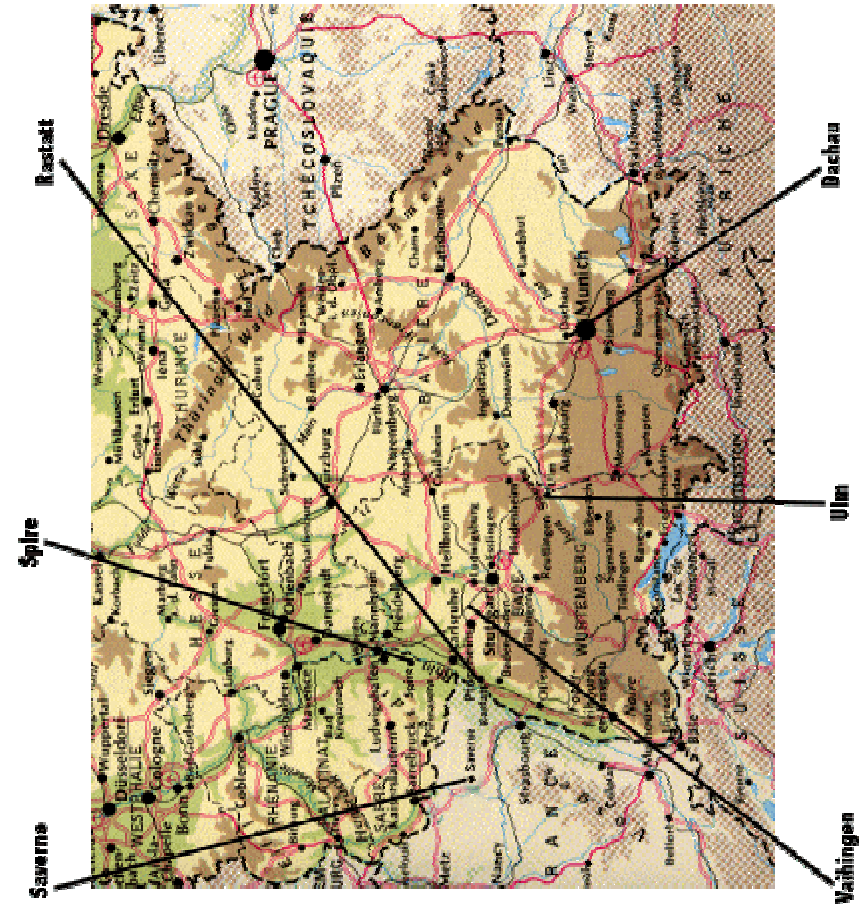
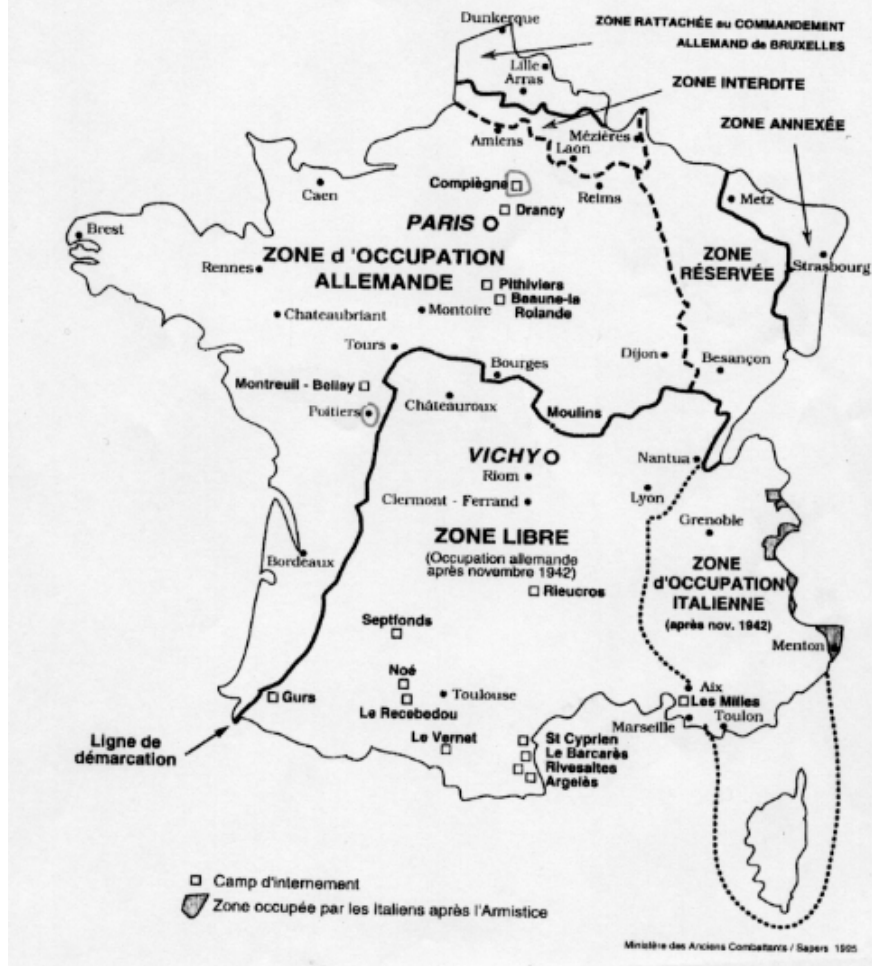
1999 : « Pour votre collaboration précieuse auprès de mes élèves, pour votre gentillesse vos connaissances et pour votre récit poignant, merci. Merci de tout cœur. Encore une génération d'élèves qui ne vous oubliera pas. »

Pour conclure, je voudrais lancer un appel à la Tolérance, au respect des idées de chacun, je voudrais que ces guerres absurdes qui font tant de victimes innocentes s'arrêtent une bonne fois pour toutes. Ce n'est peut-être qu'utopie, mais pour moi, un immense ESPOIR.

Pierre Ropiquet
Ancien déporté.

ANNEXES

Principaux camps d'internement en France (1940 - 1944)



Carte des camps d'internement en France (1940-1944)
(D.M.I.H.)

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

De la Résistance à la Déportation

Le système concentrationnaire

JEAN MANSON – FNDIR- UNADIF

Leçons de Ténèbres

JEAN MANSON – Plon

L'Écriture ou la vie

JORGE SEMPRUN – Gallimard

Le Grand Voyage

JORGE SEMPRUN – Gallimard

Si c'est un homme

PRIMO LEVI – Julliard

Ravensbrück, l'enfer des femmes

SIMONE SAINT CLAIR – Fayard

...jusqu'au si doux petit ruisseau

JEAN THOMAS – Conseil
Général de Seine Maritime

Déportation et Génocide

ANNETTE WIEVIORKA – Plon

Auschwitz expliqué à ma fille

ANNETTE WIEVIORKA - Seuil

Le train de la mort

CHRISTIAN BERNADAC – France Empire

SITE INTERNET

www.fmd.asso.fr

SOMMAIRE

Préface « Pour la mémoire »	2
Le mot du Directeur	4
Le mot de l'Auteur	6
L'arrestation	9
La prison	14
Le camp de Royallieu	20
Le train 7909 ou le Train de la mort	24
L'Arrivée au camp de Dachau	29
Le camp de Neckarelz	35
Le camp de Vaihingen ou le camp de repos éternel	46
La libération du camp de Vaihingen	52
L'hôpital de Spire	59
Le château de Saverne, Paris, Niort	65
Le retour à Niort	67
Le procès des criminels de guerre de Vaihingen	72
Les difficultés à reprendre une vie normale	77
Les différentes associations	79
Témoigner contre l'oubli	84
Lettres de lycéens et collégiens	88
Je reviendrai	92
Le chant des Marais	93
Le chant des Partisans	95
Postface de Monsieur Pierre ROPIQUET	97